

MASTER	
METIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION	
Mention	Parcours
MEEF 2 nd degré Economie-Gestion	Gestion-Administration

MEMOIRE

LES LYCEES PROFESSIONNELS COMME VOIE D'ORIENTATION CHOISIE ET RECONNUE

Nathalie LADEVEZE (HYON)

Directeur de mémoire (en précisant le statut)
Marc PACQUETET, <i>Coordonnateur formation académique Bac G.A. et attaché dérogatoire</i>
Membres du jury de soutenance : (en précisant le statut)
Marc PACQUETET, <i>Coordonnateur formation académique Bac G.A. et attaché dérogatoire</i> Dr Nathalie MAUMON, <i>Maître de conférences</i>
Soutenu le 15/05/2017

*« S'orienter, c'est écrire et
inscrire son histoire dans une
histoire collective. »
Robert Solazzi*

REMERCIEMENTS

Arrivant en fin de cette année de stagiaire, je souhaite remercier différentes personnes qui m'ont soutenue et aidée à passer cette année charnière :

Monsieur Marc Pacquetet, pour son soutien en tant que tuteur de mémoire mais également en tant que formateur : pour la préparation à l'oral du concours l'année dernière, pour ses conseils avisés, pour sa confiance et sa présence ;

L'ensemble de l'équipe de l'ESPE, pour la formation et leur soutien tout au long de l'année ;

Madame Nathalie Maumon pour la lecture de mon mémoire et sa présence en tant que jury à la soutenance ;

Madame Cathy Pons, ma tutrice au sein du Lycée Professionnel Jean Durroux, pour sa disponibilité et son aide tout au long de l'année, ainsi que toute l'équipe pédagogique pour m'avoir rapidement intégrée ;

Messieurs Franck Burille, proviseur-adjoint et Arnaud Boursin, proviseur, pour m'avoir accueillie au sein de leur établissement ;

Ma famille et mes amis, pour leur soutien ;

Et toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions dans le cadre de mon travail de recherche : élèves, enseignants et personnels de direction de différents établissements.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
PARTIE I L'orientation : l'état de la littérature.....	5
A. Étymologie ou analogie ?.....	5
B. Pour comprendre : un peu d'histoire.....	5
C. L'éducation à l'orientation.....	9
D. Découverte professionnelle au collège / parcours Avenir.....	14
E. Passage de la 3 ^{ème} à la 2 ^{nde} professionnelle	17
F. S'adapter aux élèves.....	20
G. Dévalorisation de la voie professionnelle	21
H. Conclusion.....	22
PARTIE II Méthodologie de recherche.....	24
A. Introduction	24
B. Méthode quantitative.....	25
C. Méthode qualitative.....	27
PARTIE III Résultats	28
A. Présentation des résultats	28
B. Synthèse des résultats.....	30
C. Propositions d'action.....	39
CONCLUSION GENERALE.....	40
BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE.....	42
ANNEXES	43
TABLE DES MATIERES	55
TABLE DES REFERENCES	57

INTRODUCTION

Suite à trois années en tant que contractuelle en lycée professionnel, j'ai constaté que ce type d'établissement était considéré par la plupart des élèves, mais également par de nombreux professeurs de collèges et parents, comme une voie d'orientation par défaut, pour les élèves les moins bons, n'ayant pas la possibilité d'intégrer un établissement d'enseignement général. Une partie des élèves affectés en lycée professionnel a subi son orientation en voie professionnelle, ou n'a pas obtenu, en cause les résultats ou les appréciations sur le bulletin, la filière désirée, et se retrouve en situation de démotivation, voire même de décrochage scolaire.

Or, les lycées professionnels sont dotés de professeurs expérimentés qui dispensent un apprentissage et des compétences professionnelles permettant aux élèves d'aborder la vie active et qui plus est, un métier, dans les meilleures conditions.

En effet, l'apprentissage par les compétences dispensé dans les filières professionnelles permet aux élèves qui étaient en difficultés au collège, face à un enseignement classique et à un apprentissage des savoirs, d' *« apprendre à se reconsidérer, leur prouver qu'ils sont capables de faire ; d'où l'importance de mettre en place des modalités d'évaluations et des pédagogies qui les motivent »*¹ comme le travail en groupe, la démarche de projet pour donner du sens aux apprentissages.

*« L'approche des métiers leur apprend qu'ils doivent développer leur esprit critique et leur réflexion et sortir du rôle de simple exécutant. »*²

Cette démarche d'apprentissage revalorise les élèves, leur redonne confiance et leur offre la possibilité de mettre en place leur parcours professionnel.

Mais au cours de ces quatre années, en discutant avec des enseignants de collège, je me suis rendu compte du manque d'informations mises à leur disposition : fonctionnement des lycées professionnels, débouchés possibles, filières, enseignements dispensés...

Ainsi les questions que je me pose depuis mon entrée dans l'Education Nationale, et particulièrement en lycées professionnels, sont alors :

^{1&2} LOURDE ROCHEBLAVE, « Au lycée professionnel ».

- Comment améliorer l'image des lycées professionnels auprès des collégiens, professeurs et parents ?
- Comment donner envie aux collégiens et leur famille de choisir la voie professionnelle ?
- Comment les suivre au mieux, pendant leur vie lycéenne, pendant la mise en place de leur projet d'avenir et dans leur choix post-bac ?

C'est principalement sur la première question que j'ai souhaité travailler cette année et j'ai tenté d'y répondre en organisant mes recherches sur l'Académie de Toulouse :

- d'une part, avec des questionnaires auprès d'élèves de 2^{nde} professionnelle et d'élèves de 3^{ème} en voie d'orientation, tous profils confondus ; qui tenteront d'affirmer mes hypothèses :

- les élèves sont-ils suffisamment informés sur l'orientation en lycée professionnel ?
- les enseignants ont-ils toutes les informations à propos du lycée professionnel : fonctionnement, intégration, filières professionnelles et en particulier dans les lycées alentours, débouchés, poursuite d'études ?
- l'accueil des nouveaux entrants est-il sur les rails de la circulaire de mars 2016 ? les élèves sont-ils bien intégrés dans le lycée professionnel dès la 2^{nde} ?

- d'autre part, avec des entretiens en face à face avec des personnels de direction de lycées professionnels et collèges, afin d'étayer et confirmer/infirmer les hypothèses et les résultats des questionnaires.

Après avoir analysé toutes les données obtenues, je proposerai des solutions applicables sur mon département qu'est l'Ariège, territoire où siègent cinq lycées professionnels, dans un bassin de l'emploi fragilisé, où les familles ont des difficultés à « entrer » dans l'établissement, à se sentir concernées par le parcours de formation de leurs enfants et par leur avenir.

J'ai ainsi fait le choix de focaliser mon travail sur l'orientation des élèves de 3^{ème} et l'accueil qui leur est réservé à l'entrée au lycée professionnel.

PARTIE I L'orientation : l'état de la littérature

A. Étymologie ou analogie ?

En faisant des recherches, nous pouvons trouver deux approches du mot « orientation » :

- d'un point de vue étymologique, le terme latin *oriens* veut dire le commencement, la lumière, l'espoir, l'éveil à la vie... ;
- d'un point de vue analogique, on se rapproche du but à atteindre, de l'erreur d'itinéraire à améliorer, de la recherche du chemin.

Mais si l'on se réfère aux observations, l'orientation au sein du système éducatif, est encore une procédure plus que l'élaboration d'un projet, une démarche subie par les élèves et leurs parents.

Elle devrait être la synthèse des compétences et des qualités de l'individu, mais elle reste essentiellement liée à la scolarité pour au moins deux raisons :

- elle ne tient pas compte des perspectives qui aboutissent à l'insertion professionnelle,
- elle dépend principalement des résultats obtenus en classe.

Dans orientation scolaire, nous pouvons entendre sélection, inégalité, répartition dans différentes filières de formation. C'est un ensemble d'activités, de mises en situation, qui permettent à l'élève de s'engager dans une voie, grâce à un certain nombre d'outils, de dispositifs, d'interventions.

B. Pour comprendre : un peu d'histoire

1. Jusqu'au collège unique (loi Haby, 1975)

Entre deux guerres, l'orientation préoccupe, mais seulement sur le plan professionnel.

Les bases sont posées en 1922 et 1938 avec la délivrance d'un certificat d'orientation professionnelle contenant les inaptitudes et contre-indications face aux métiers, et la création d'un centre d'orientation professionnelle par département.

Ce n'est qu'à la fin de la seconde guerre mondiale que l'on commence à se préoccuper de l'orientation scolaire.

Sont alors créés les postes de Conseillers d'orientation, avec une certaine autonomie et liberté dans la prise d'initiatives sur le terrain.

A partir de 1956, on entreprend d'anticiper l'orientation et de conseiller élèves et familles dès le primaire.

Alors qu'on tente de gérer les flux scolaires, apparaît une orientation éducative, accompagnant l'élève de la 6^{ème} jusqu'à sa sortie du système éducatif, une orientation psychopédagogique pour s'adapter à l'élève et prévenir l'échec scolaire.

Les conseillers d'orientation sont d'abord mal acceptés dans les établissements.

Les professeurs ont tendance à garder le rôle principal dans l'orientation des élèves et les conseillers d'orientation doivent se consacrer aux jeunes en difficulté ou élèves « orientés ».

La tentative de former des enseignants à l'observation des aptitudes a été abandonnée à cause des difficultés à donner un avis sur le choix d'orientation des élèves.

En mai 1968, la réforme de l'orientation améliore les services d'orientation puis les procédures d'orientation avec l'intégration des parents dans la décision, la restructuration des services (mise en exergue de l'information) et la création de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) et des CIO (Centre d'Information et d'Orientation).

Jusqu'en 1970, on ne pense pas que les aptitudes sont éduquables ; elles sont considérées comme acquises : c'est la conception essentialiste.

2. Pendant les années 80-90 : la démocratisation de l'orientation

Les historiens et les sociologues de l'éducation distinguent deux types de démocratisation. La première appelée la massification, qui renvoie à la volonté politique de prolonger la durée de scolarité des élèves à la suite du collège unique pour conduire les enfants des milieux populaires vers l'enseignement secondaire.

La deuxième démocratisation qu'ils nomment la démocratisation qualitative, vient de l'éducation prioritaire et vise à répondre à une société inégalitaire. La notion d'égalité des chances est l'idée fondatrice basée sur le mérite. Le mérite ou les aptitudes devenaient les ultimes facteurs qui expliquaient les inégalités de résultats et justifiaient les inégalités d'orientation des élèves.

Néanmoins, ces deux réformes de l'orientation répondent essentiellement à des enjeux de nature économique. Bernard Charlot, chercheur en sciences de l'éducation, montre « *qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'État devient « développeur », qu'il se substitue à un État « éducateur » dont le rôle se limitait à l'instruction des élèves* »³. Désormais, l'État intervient dans le domaine économique et l'école lui permet de mettre en correspondance des flux d'élèves et des besoins économiques.

3. Des propositions en 2003

Un rapport de la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement SCOLAire) est adressé en décembre 2003 (n°2003-99) au ministre de l'Education Nationale portant le titre de : « Propositions pour améliorer le processus d'orientation et les procédures d'affectation au lycée professionnel ». Une liste d'actions a été proposée à chaque niveau de décision, du niveau national au niveau local. Les préconisations principales à l'échelle des collèges étaient les suivantes :

- la découverte des métiers et du contexte professionnel à proximité de l'établissement ;
- un « bilan de compétences » communiqué aux élèves pour mieux être orienté ;
- des stages d'immersion et séjours en milieux professionnels pour tous les enseignants des disciplines générales.

Ces idées étaient pertinentes et judicieuses.

Sont alors définis de nouveaux objectifs à atteindre dans la décennie :

- réduire le nombre de jeunes n'accédant pas aux acquis fondamentaux
- réduire le nombre de « décrocheurs »
- développer de manière équilibrée les différentes formations en prenant en compte les besoins économiques et sociaux
- s'efforcer à atteindre les niveaux de compétences attendus à chaque fin de palier
- développer l'éducation et la formation tout au long de la vie

Et de nouveaux défis à relever :

- la diversification des modes d'apprentissages et des parcours au collège, l'alternance

³ CHARLOT, *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*.

- une orientation plus positive vers la voie professionnelle
- le rééquilibrage des différentes voies de formation au lycée (accès des filles en bac scientifique et technologique)
- l'adaptation aux élèves à besoins éducatifs particuliers

4. Une évaluation en 2008

Le Haut Conseil de l'Education publie ses résultats sur l'orientation scolaire en 2008.

La conclusion principale est la suivante : « l'orientation entérine très largement une répartition hiérarchisée des élèves, déterminée dès l'école primaire ».

A l'école primaire, 60% des élèves qui ont des résultats acceptables obtiennent un des 3 baccalauréats, 20% des élèves qui ont des acquis fragiles obtiennent un CAP-BEP et 15% des écoliers qui ont des difficultés sévères sortent du système éducatif sans qualification.

Le collège ne permet pas aux élèves en difficultés de progresser, ces élèves échouent alors que leurs talents et leurs compétences pourraient s'exprimer dans des domaines où une intelligence plus inductive ou pratique est requise.

L'orientation est basée sur l'échec dans les apprentissages où domine l'évaluation des capacités déductives sans chercher vraiment les aptitudes à réussir des élèves fragiles. Aussi, la décision d'orientation s'appuie sur des notes et des moyennes de notes, méthode dont les insuffisances ont été démontrées.

En conséquence, compte-tenu du contingentement et en dépit de la procédure informatisée, l'élève orienté en lycée professionnel peut se voir affecté dans une spécialité qui ne l'intéresse pas ou qui ne correspond pas à ses aptitudes.

Aujourd'hui, avec le socle commun de compétences et le parcours avenir, l'évaluation des élèves devrait mieux repérer les ressources individuelles de chacun pour améliorer qualitativement leur appétence pour une voie d'orientation.

5. Quatre priorités pour l'orientation scolaire en 2009

- Faire prendre en charge les missions d'accueil, de conseil et d'information par les régions.

L'Education Nationale est investie aujourd'hui de la mission d'orientation des élèves, mais les capacités d'accueil, la carte des formations et la gestion des lycées sont des compétences dévolues aux régions depuis les lois de décentralisations.

- Redéfinir la fonction de conseil en orientation.

- Donner aux professeurs toute leur place dans l'orientation.
- Renforcer l'éducation à l'orientation pour aider les élèves à faire des choix.

C. L'éducation à l'orientation

Ou Rôles des différents acteurs dans le processus d'orientation

1. Les élèves

Nous avons demandé à des élèves de collège de définir en un mot l'orientation.

TABLEAU 1 « QU'EST-CE QUE L'ORIENTATION ? »

avenir	décider	métier
futur	choisir	profession
devenir	passage obligé	travail
se diriger	études	chômage
trouver son chemin	diplômes	salaire
notes	lycée	argent
être heureux	apprentissage	apprendre
s'informer		connaître

Dans l'ensemble, l'orientation représente pour les jeunes un processus important et positif qui va les guider dans le futur.

Malgré tout, une grande partie des élèves qui arrive en lycée professionnel a une mauvaise estime de soi. Cela est dû à :

- des mauvaises notes et/ou échec au Diplôme National du Brevet (DNB)
- des appréciations négatives sur les bulletins
- des échanges avec des professeurs, COP

« Chaque élève vient au lycée avec une certaine idée des métiers, reposant le plus souvent sur des a priori. Il est nécessaire de retravailler, compléter, rectifier ces images. » B. Javaux.

D'où l'importance de travailler sur la mise en place de l'accueil des 2^{nde}, afin de sécuriser leur orientation, éviter les demandes de changement de filière en cours d'année et les décrochages scolaires.

Les élèves affectés en lycée professionnel ont deux profils possibles :

- d'une part, les élèves ayant fait le choix du lycée professionnel avec un projet professionnel établi, le désir de se former directement à un métier et intégrer le marché du travail rapidement ;
- d'autre part, les élèves orientés en lycée professionnel à cause d'un niveau trop faible au collège (enseignement général).

Dans la première catégorie, on retrouve une partie d'élèves qui a fait le choix d'orientation en lycée professionnel mais qui n'a pas obtenu son ou ses premiers vœux. Il y a alors dans les classes des élèves en démotivation, qui ne trouvent pas d'intérêt à la formation, qui ne s'impliquent pas et amènent dans la classe du désordre et une mauvaise ambiance. Il en découle souvent une déscolarisation et des demandes de changements d'orientation pendant l'année de seconde.

J'ai ainsi interviewé un coordonnateur de la Mission Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) à propos de la déscolarisation et du décrochage des élèves au lycée professionnel, en classe de seconde ou 1^{ère} année de CAP.

Le **décrochage** est un processus qui commence généralement très tôt ; dès l'âge de 16 ans, le jeune interrompt sa formation avant d'obtenir le diplôme préparé. Le décrochage va engendrer une rupture avec le système scolaire.

La **déscolarisation** peut s'opérer sur une durée limitée mais peut également conduire à une rupture.

Il ressort de cette discussion des éléments intéressants :

- plusieurs facteurs sont à l'origine du décrochage : l'individu, son environnement personnel, le milieu scolaire, un contexte particulier ;
- principales causes : l'orientation par défaut, la méconnaissance des filières professionnelles par les professeurs principaux de 3^{ème} ;
- désir d'une autonomie financière et donc orientation vers une formation en alternance ;

C'est lors de l'entretien individuel de rentrée que l'on peut déceler des difficultés chez l'élève et mettre en place un suivi personnalisé et rigoureux quant à son évolution ; d'où l'importance d'interagir entre acteurs du système (équipe pédagogique, CPE, COP, Assistante sociale,

infirmier...) et même de solliciter les partenaires externes (alliances éducatives, Aide Sociale à l'Enfance).

Certains élèves n'ont plus de motivation car ils ne trouvent pas de sens à leur formation. Il faut les aider à se projeter de manière à redonner du sens à leur parcours, définir des objectifs, aménager l'emploi du temps en fonction des objectifs pédagogiques fixés avec l'élève et la famille.

2. Les parents

De la difficulté de faire déplacer les parents, même pour l'orientation de leur enfant, est né en 2013, dans le département de l'Essonne, le Dispositif de « la mallette des parents », une démarche de coéducation.

Son fonctionnement : organiser le dialogue entre les parents, l'élève et l'école, mettre en place une coopération et une adhésion totale au projet de l'enfant. Cela passe par :

- 1h hebdomadaire en classe avec le professeur principal, consacrée au « travail de suivi et d'orientation »
- un rendez-vous avec la COP et si possible avec les parents
- la convocation aux réunions d'information et de débat, avec toutes les familles concernées
- des rencontres individualisées avec un membre de la direction.

La finalité est de « *construire une relation triangulaire dans un processus de discussion apaisée et ordonnée* »⁴.

Des difficultés entravent le bon déroulement du processus : le peu d'heures de présence de la COP dans l'établissement, la difficulté à faire déplacer les parents, la faible transmission des informations (bulletins) par les anciens établissements, la mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) en 3^e au lieu de la 5^e, faute de moyens.

Les résultats demeurent cependant positifs : adhésion des parents au dispositif, élèves satisfaits par leur affectation, moins de demandes d'entretiens particuliers des parents et enfants. Les parents se sentent soutenus dans l'orientation de leurs enfants.

Il apparaît donc important dans les collèges de construire cette relation entre les trois acteurs : l'établissement, l'élève et ses parents (ou représentant légal).

⁴SID LAKHDAR, « Le sens de l'orientation, Aussi l'affaire des parents ».

En outre, Vincent Troger observe que la majorité des familles ne choisit la voie professionnelle que par défaut et privilégie l'enseignement général. Ce diagnostic s'est avéré important en France principalement, où la « *méritocratie scolaire* »⁵ est à la base de la valorisation des savoirs académiques et non des savoirs pratiques ; d'où la stigmatisation des enseignements professionnels : débouchés vers des métiers à l'image sociale dégradée.

La réforme du baccalauréat professionnel de 2009 pourrait amener sur le long terme une amélioration de cette vision des lycées professionnels.

On observe par rapport à avant davantage d'élèves ayant mis en premier vœu le lycée professionnel et qui ne regrettent pas leur choix une fois au lycée.

L'orientation « par défaut » disparaît petit à petit mais est encore présente, principalement dans les zones rurales ou populaires.

*« Les entretiens menés avec les élèves montrent une forte lassitude scolaire. »*⁶

*« Ces élèves expriment leur satisfaction à l'égard de l'orientation en lycée professionnel, en l'associant à un projet d'études post-bac explicite, mais ils manifestent simultanément et unanimement leur inappétence scolaire. »*⁶

Selon le sociologue Tristan Poullaouec, les familles qui acceptent l'orientation en lycée professionnel, valorisent le diplôme « *comme protection contre l'exclusion sociale* »⁵ et incitent leurs enfants à continuer leurs études après le bac, mais une grande partie de ces élèves ressent « *des difficultés à donner du sens aux savoirs académiques dominants dans le système éducatif scolaire.* »⁷

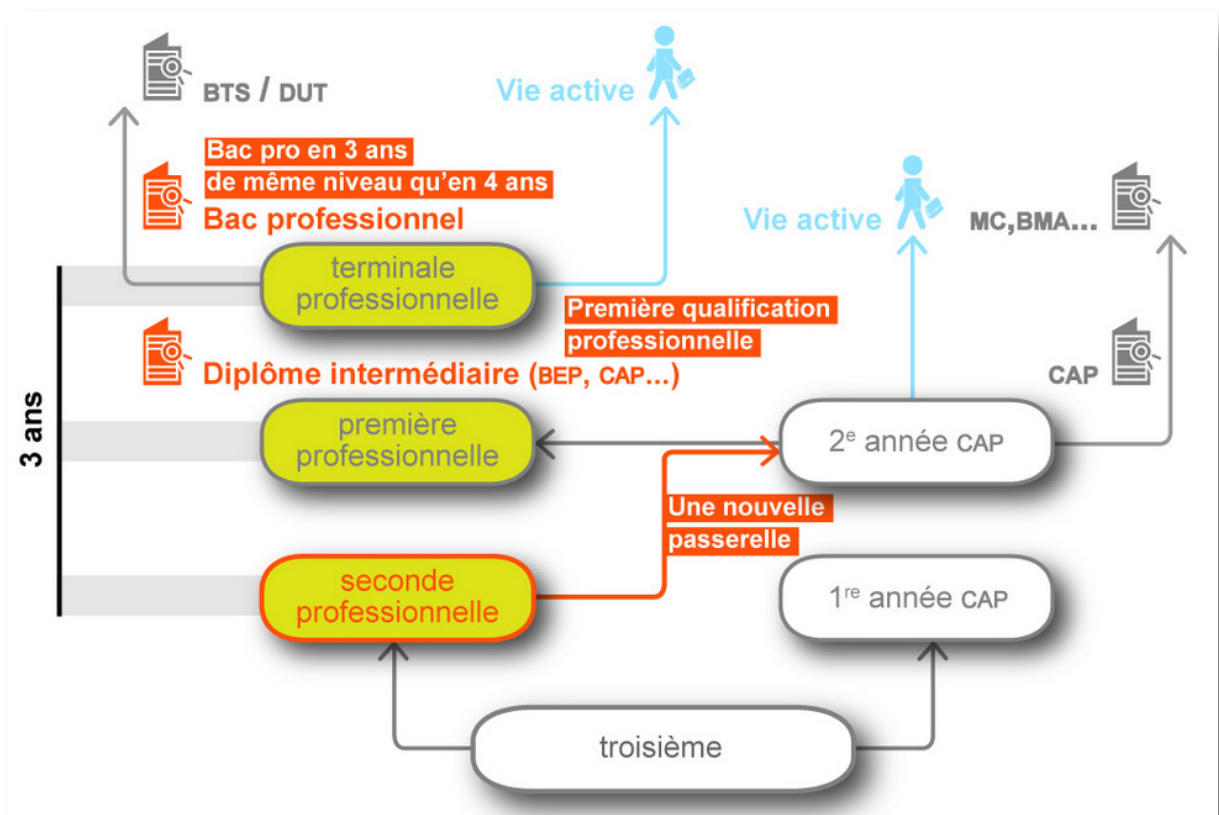
⁵TROGER, « Le regain de l'enseignement technique professionnel ».

⁶ Ibid.

⁷ POULLAOUPEC, *Le diplôme, arme des faibles*.

FIGURE 1 LA VOIE PROFESSIONNELLE AU LYCEE

Source : MEN.



MC : mention complémentaire – BMA : brevet des métiers d'art.

3. Les enseignants de collège

Préparer les élèves à s'orienter tout au long de la vie est l'objectif de tout système éducatif, et comprend donc l'investissement de tous les professionnels de l'orientation et professeurs.

D'où la nécessité de mettre en relation les enseignants de collège et de lycée professionnel afin de :

- transmettre les informations sur la rénovation de la voie professionnelle
- donner une image positive des lycées professionnels, une dimension accessible à des élèves ayant des qualités et compétences qu'ils n'ont pas encore pu démontrer au collège
- faire du lycée professionnel un choix d'orientation

L'ambition de l'école est d'offrir à chacun les plus grandes chances de réaliser son projet professionnel, sous trois conditions :

- l'égalité dans l'accès à l'information
- la liberté devant les choix d'orientation scolaire et professionnelle
- l'efficacité des dispositifs d'aide, de conseil et d'accompagnement

4. Les enseignants de lycées professionnels

Leur rôle principal est de :

Redonner confiance aux élèves, développer leur esprit critique, les sortir du rôle d'exécutant qu'ils avaient au collège, leur redonner envie d'apprendre et de construire leur avenir professionnel ;

Leur faire prendre conscience de l'importance des matières générales pour l'acquisition des compétences d'un métier ;

Informar d'une part, tracer un projet individuel pour chaque élève d'autre part ;

Enr dans l'enseignement la pédagogie de l'orientation ;

Pousser les élèves à dépasser leurs limites, les motiver pour que les obstacles qu'ils se créent s'effacent.

D. Découverte professionnelle au collège / parcours Avenir

1. Découverte professionnelle

Dans le Bulletin officiel [B.O.] n° 11 du 17 mars 2005, a été décidée la mise en place dans les collèges, du module de découverte professionnelle.

Module de 6h :

« Module proposé à des élèves de 3^e volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique et ayant pour but :

- d'apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel par une approche des métiers et de l'environnement économique et social ;
- de les aider à retrouver le sens d'un projet scolaire

Il participe à l'éducation à l'orientation, en les conduisant à :

- appréhender la réalité des métiers et des formations professionnelles et donner le goût d'entreprendre ;
- mesurer l'importance de leur choix en fin de 3^e ;
- découvrir les possibilités et les passerelles offertes par le système éducatif.

Module de 3h :

Module proposé depuis 2006 à tout élève de 3^e, visant à proposer une approche du monde professionnel par une découverte du milieu professionnel, des métiers et de l'environnement économique et social. »

- Elargir et compléter la culture générale des élèves
- Participe à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté

De nombreuses activités doivent être mises en place, telles que :

- réalisation dans le domaine tertiaire et industriel : simulation de création et gestion d'entreprise, production d'un bien réel
- construction d'une orientation positive (rencontre avec le Copsy)
- activités de découverte (visites/stages en entreprise, en ESPLÉ)
- activités de synthèse.

Les élèves abordent dans le module de 6h les compétences transversales : s'informer, analyser, communiquer, organiser, décider, réaliser, contrôler et évaluer ; et dans le module optionnel de 3h, sont abordées les compétences spécifiques:

- découvrir et explorer des activités professionnelles, des organisations
- découvrir des lieux et des modalités de formation
- participer à la réalisation de biens/services, en lycée professionnel ou en entreprise.

Ces apprentissages ont pour objectif la remobilisation de l'élève, l'élaboration d'un projet scolaire et professionnel ainsi qu'un choix d'orientation.

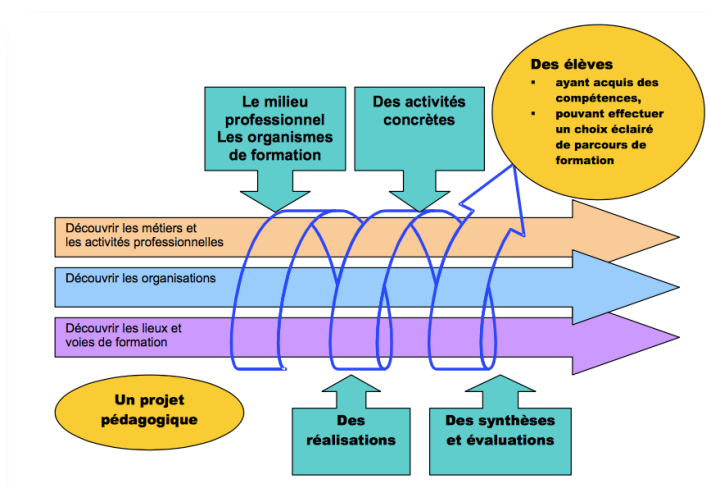
L'évaluation des élèves est réalisée en contrôle continu et prise en compte pour le DNB.

Elle prend en compte la motivation de l'élève, la valorisation de ses réussites, l'aide nécessaire pour surmonter les difficultés : maîtrise des compétences et connaissances acquises, curiosité, assiduité, initiative, implication, autonomie et travail en équipe.

La mise en place d'un livret de suivi (projet d'orientation) en découle. Il doit être rempli tout au long de la formation de l'élève.

DOCUMENT 2 DECOUVERTE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Extrait du document d'accompagnement du groupe de travail sur le module optionnel, sous la présidence du Recteur Daniel Bloch :



2. Le Parcours Avenir

« Le parcours Avenir est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^{ème} à la classe de terminale de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. »⁸

L'élève doit acquérir un ensemble de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, à travers des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés. Le parcours Avenir reste en lien avec les programmes de collège et lycée et doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences et

⁸ « Le Parcours Avenir, Eduscol ».

connaissances qui vont le projeter dans l'avenir et lui permettre de faire des choix d'orientation adaptés.

Les trois grands thèmes du Parcours Avenir sont :

- la compréhension du monde économique et professionnel, la diversité des métiers et des formations ;
- le développement du sens de l'engagement et de l'initiative ;
- l'élaboration de son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

« Il vise ainsi à :

- Rendre les élèves acteurs dans la construction de leur projet d'orientation afin qu'ils aient une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation possibles ;
- Approfondir leur connaissance de l'ensemble des métiers (y compris les métiers émergents) ;
- Renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets transdisciplinaires ;
- Mieux connaître le tissu économique local en développant des partenariats avec l'ensemble de la société civile pour une meilleure information des élèves.
- Faciliter et développer les échanges entre l'Ecole et les acteurs du monde économique par des conventions locales pour délivrer aux élèves l'information la plus adaptée à leurs besoins. »⁹

E. Passage de la 3^{ème} à la 2^{nde} professionnelle

1. Circulaire sur l'accueil des nouveaux entrants au lycée professionnel

NOR : MENE1608562C
circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016
MENESR - DGESCO A2-2

Cette circulaire, dont les moyens d'action étaient à mettre en place dès la rentrée 2016, a comme objectif d'optimiser l'accueil des nouveaux entrants au lycée professionnel.

⁹Ibid.

En effet, le passage de la classe de 3^{ème} à la voie professionnelle est une étape charnière qu'il ne faut pas prendre à la légère, au risque de démotiver les élèves - surtout ceux qui estiment avoir subi leur orientation - et de voir se déscolariser une partie des élèves dès leur première année en lycée professionnel. Il est donc primordial de préparer ces élèves, sortant d'un enseignement traditionnel au collège, aux spécificités du lycée professionnel : Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), ateliers de formation aux métiers, mises en situation professionnelle.

L'année de seconde doit être une année d'accompagnement pour que l'élève réussisse cette transition entre le collège et la voie professionnelle.

Les actions à mettre en place dans le lycée professionnel cette année sont les suivantes (extraites de la circulaire) :

- Améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel pour mieux informer et préparer les collégien(ne)s et leurs familles sur les métiers et les spécificités de la formation professionnelle
 - Développer les liens collèges-lycées professionnels à travers des EPI
 - Mettre en place les Journées Portes Ouvertes : visite de l'établissement et des ateliers par des classes de 3^{ème}, des familles et échanges avec des professeurs de matières professionnelles.
- Accueillir les élèves afin de favoriser leur intégration et marquer leur entrée dans la voie professionnelle, expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, les sensibiliser aux compétences et aux comportements attendus au lycée et en milieu professionnel
 - Proposer un entretien le jour de la rentrée entre deux professeurs de la classe et la famille : questionnement, explication du fonctionnement du lycée professionnel, règlement intérieur. Découvrir l'élève, ses motivations, ses acquis.
 - Organiser une « période spécifique d'accueil et d'intégration » inscrite dans le projet d'établissement, une semaine pendant laquelle les élèves découvrent : les spécificités du lycée professionnel à travers des activités sportives, ludiques et d'intégration avec les autres élèves ; les attentes de l'équipe pédagogique, vis à vis des compétences et comportements attendus.
 - Organiser des visites d'entreprises pour les immerger dans le milieu professionnel.

- Rendre les choix d'orientation plus réversibles pour confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune, élément déterminant pour sa réussite et sa persévérance scolaire
 - Laisser à l'élève la possibilité de changer d'orientation jusqu'aux vacances de Toussaint
- Mieux préparer l'élève aux périodes de formation en milieu professionnel
 - Mise en place d'activités pour découvrir le milieu de l'entreprise : rédaction de CV et lettre de motivation, entraînement à l'entretien de stage, à l'appel téléphonique, intervention de responsables d'entreprises, susceptibles de signer des conventions de PFMP
- Alléger la pression certificative sur l'année de seconde pour rendre plus de temps aux apprentissages du jeune
 - Il n'y a plus d'évaluation certificative en classe de 2^{nde}
- Remontées d'informations
 - Bilan dans les établissements de cette première mise en place de la circulaire.

2. Découvrir le lycée professionnel en classe de 3^{ème}

- La 3^{ème} Préparatoire à l'enseignement professionnel

Pour des élèves volontaires, prêts à travailler sur un projet de formation avec un accompagnement dans la construction de leur projet personnel, il y a la possibilité d'intégrer une 3^e Préparatoire à l'enseignement professionnel, anciennement 3^eDP6.

Suite aux vœux effectués par la famille, une commission décide de l'affectation de l'élève dans un lycée accueillant une 3^{ème} prépa-pro.

Outre le programme des matières générales qui restent le même qu'en collège, les élèves reçoivent un enseignement de découverte professionnelle de 216 heures, annualisé : visites d'information, séquences d'observation, stages d'initiation.

Après cette 3^{ème} prépa-pro, l'élève se dirige la plupart du temps vers un enseignement professionnel – lycée professionnel ou apprentissage – mais peut également intégrer un lycée général et technologique.

➤ Découverte du lycée professionnel

Afin de faire découvrir le lycée professionnel aux élèves de collège, tous profils confondus, nous retrouvons dans de nombreux établissements différents événements :

- Mini-stages : des élèves de 3^{ème} sont accueillis en lycée professionnel le temps d'une journée dans la/les filière(s) choisie(s). Cela leur permet de vérifier que cette filière leur correspond, découvrir le fonctionnement d'une journée, se mettre en situation professionnelle dans les ateliers.
Pour aller plus loin et mener à bien ces inclusions, il faudrait réaliser un bilan à la fin de la journée avec l'élève qui vient de réaliser son mini-stage.
- Forum de découverte des métiers : les élèves de collège se déplacent sur un forum des métiers, dans lequel ils vont pouvoir rencontrer des professionnels dans différentes branches professionnelles, poser des questions sur les formations après le collège et post-bac, échanger avec des élèves de lycées, participer à des conférences.
- Journées Portes Ouvertes du lycée professionnel : le temps d'une ou deux journées, le lycée ouvre ses portes aux collégiens, lycéens et leurs familles, pour leur faire découvrir l'établissement, les professeurs, le fonctionnement, l'internat, les ateliers d'enseignement professionnel ; ils peuvent rencontrer et échanger avec des professeurs sur leurs vœux post collège. Ces journées permettent de rentrer en contact une première fois avec les familles.

F. S'adapter aux élèves

« Trop souvent on prétend que l'orientation doit s'adapter au niveau des élèves. Et si nous faisons l'hypothèse que les élèves sont capables d'adapter leur niveau à l'orientation choisie » Georges de Haro, proviseur.

Le dispositif basé sur l'individualisation de la formation a réussi à redonner confiance et à reconstruire l'identité du jeune souvent cassé par le collège unifié.

A ce jour, plusieurs dispositifs basés sur ce principe sont initiés dans l'Académie de Toulouse, au lycée Urbain Vitry (Toulouse) et au lycée Garros (Auch) qui proposent une 2^{nde} de détermination pour tester tous les métiers d'un même champ professionnel. Ce dispositif a

permis de baisser le nombre d'élèves qui abandonnent la formation en cours de scolarité, selon les DDFPT contactés.

Ainsi, accompagner en classe au quotidien, c'est :

- Valoriser les qualités des élèves / distinguer la personne des résultats / valoriser les efforts, reconnaître les performances / considérer l'erreur comme source d'apprentissage ;
- Valoriser les expériences extra-scolaires des élèves : performances sportives, compétences d'organisateur, de secouriste, savoir-faire de DJ, de dessinateur... ;
- Peser ses appréciations ;
- Aider les élèves à mieux connaître leurs goûts, leurs intérêts et leurs valeurs ;
- Enseigner une pédagogie de l'information : CDI, CIO, salons, entreprises, Internet ;
- Favoriser la connaissance des métiers et des organisations du travail ;
- Inciter les élèves à élucider leurs représentations et leurs croyances (brainstorming : pour moi s'orienter, c'est...) ;
- Aider les élèves à décoder le projet de leurs parents (arbre généalogique professionnel) ;
- Apprendre aux élèves à faire des projets personnels et collectifs ;
- Suivre les élèves lorsqu'ils sortent.

G. Dévalorisation de la voie professionnelle

Historiquement, la formation professionnelle s'est développée avec la création du CAP en 1919, dans le but de former des ouvriers dans une société industrielle en plein essor. Les jeunes entraient au lycée professionnel car ils étaient fils/fille d'ouvrier, puis évoluaient au sein de l'entreprise.

Depuis, le lycée professionnel a énormément évolué : comme le dit Aziz Jellab, Inspecteur général et sociologue, on accueille les élèves d'abord pour les réconcilier avec l'école et ses savoirs avant de les former professionnellement.

Il situe le début de la dévalorisation de la formation professionnelle lorsqu'elle « *s'est scolarisée et a été « intégrée » à l'Education nationale, renforcée par la crise du marché du travail dans les années 70.* »¹⁰

Il précise également que l'orientation choisie en collège ne facilite pas la valorisation de la voie professionnelle : lors des conseils de classe, on observe que l'élève est encore jugé sur ses notes par rapport à un niveau scolaire.

Le lycée professionnel apparaît comme « la deuxième chance » pour des élèves ayant subi un échec scolaire au collège, et parfois même dès l'école primaire.

Comme Pierre-Yves Bernard, auteur du « Que sais-je ? » sur le décrochage scolaire et Vincent Troger, coordinateur de la Revue de pédagogie française intitulée « Les Formations professionnelles entre l'école et l'entreprise », Aziz Jellab a relevé plusieurs informations récentes :

- les élèves intègrent le lycée professionnel de plus en plus tôt, dès 14-15 ans en classe 2nde,
- la plupart souhaite poursuivre ses études après le bac en BTS, ce qui offre à la voie professionnelle un intérêt plus important qu'une voie sans issue, telle qu'elle apparaissait auparavant,
- le manque de motivation et donc de travail en matières générales,
- très peu de devoirs à faire à la maison, ce qui pose le lycée professionnel comme « seul lieu d'apprentissage ».

H. Conclusion

Le baccalauréat professionnel a fêté ses 30 ans en 2015.

Selon une étude du CEREQ¹¹, aujourd'hui, un bachelier sur quatre est en filière professionnelle. Les titulaires du bac pro sont devenus plus nombreux que dans la filière technologique.

A sa création dans les années 80, le bac pro comptait cinq spécialités ; aujourd'hui, le chiffre monte à plus de 100.

70% des bacheliers professionnels sont sur le marché du travail dans les 3 ans suivant leur diplôme.

¹⁰ Vincent Troger, « Le regain de l'enseignement technique professionnel ».

¹¹ Cereq : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications

De plus, le bac pro a subi une réforme en 2009, instaurée autour de plusieurs axes :

- augmenter le niveau de qualification des jeunes et le nombre de bacheliers
- faciliter l'accès à l'enseignement supérieur
- lutter contre les sorties sans qualification : avec le CAP pour une insertion professionnelle rapide et la mise en place du diplôme intermédiaire (BEP) en fin de première ; l'apparition de l'aide personnalisée dans l'emploi du temps pour un accompagnement de chaque élève ;
- revaloriser l'enseignement professionnel.

A travers les différentes lectures et observations faites, il m'est apparu opportun d'établir mes recherches sur les points suivants :

- la connaissance des collégiens sur les lycées professionnels ;
- l'information des enseignants de collège à propos du Lycée Professionnel, son fonctionnement, ses filières, ses débouchés ; l'investissement des personnels de collège dans l'éducation à l'orientation ;
- l'accueil des nouveaux entrants au lycée professionnel ;

Un autre point m'avait semblé important : la connaissance, ou plutôt méconnaissance, des parents d'enfants au collège, sur les lycées professionnels et la possibilité d'opter pour la voie professionnelle par choix. Mais je n'ai pas pu obtenir de réponses de la part de parents de collégiens.

PARTIE II Méthodologie de recherche

A. Introduction

Selon Bertrand Bathelot¹², professeur agrégé de marketing, l'étude quantitative est l'étude des opinions et avis d'un échantillon de personnes ; en l'occurrence dans mon mémoire, l'échantillon est composé d'élèves de collèges et de lycées professionnels. L'étude est réalisée grâce à un questionnaire mis en ligne et envoyé aux personnes ciblées. Les résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble de la population étudiée.

Les études quantitatives sont « opposées » aux études qualitatives alors qu'en fait, les deux techniques sont souvent complémentaires, comme l'atteste la physique quantique.

L'étude qualitative est destinée à recueillir des éléments qualitatifs, qui sont rarement chiffrables par les individus interrogés ou étudiés. Elle est menée par des entretiens individuels en face à face dans mon cas et vise généralement à comprendre en profondeur certaines attitudes ou comportements.

TABEAU 2 DISTINCTION ENTRE METHODE QUANTITATIVE ET METHODE QUALITATIVE

méthode	Méthodologies (approches)	
	quantitatives	qualitatives
observation	• travail préliminaire pour la création de questionnaires	• compréhension "profonde" du fonctionnement d'une institution ou culture
transcriptions	• analyse quantitative de contenu	• analyse de dialogues surtout
textes (analyse de)	• analyse quantitative de contenu	• catégorisation et compréhension des concepts
entretiens	• questionnaires plutôt fermés (grands échantillons)	• entretiens ouverts • ou semi-structurés • (petits échantillons)

La difficulté rencontrée lors de mon travail sur l'échantillonnage, a été de trouver suffisamment de répondants adultes - du corps enseignants principalement - acceptant de répondre. Les résultats et l'analyse sont anonymes, mais il semblerait que les personnes aient une certaine appréhension des suites qui pourraient en découler.

¹²BATHELOT, « Définitions Marketing ».

B. Méthode quantitative

Pour la méthode quantitative, j'ai rédigé des questionnaires, les ai mis en ligne et à disposition des élèves de seconde professionnelle, de collégiens de 3^{ème} et de professeurs de collèges.

1. Choix de l'échantillon

J'ai fait le choix de sonder mes élèves, qui me font confiance et ont accepté de répondre aux questions, ainsi que quelques professeurs de collèges.

✚ 45 élèves de 2^{nde} répartis dans deux classes de 2^{nde} :

- dans la première, la filière représente le premier vœu d'une majorité de la classe ;
- dans la seconde, 10% des élèves y sont par choix et 90% par défaut (niveau scolaire trop bas pour leur 1^{er} vœu, aucun choix fait au collège, non décidé sur leur orientation).

Les collèges d'Ariège n'ont pas pu répondre à mes sollicitations, en terme d'organisation (nécessité d'accès informatique et Internet pour toute une classe en même temps) et de temps. Ainsi, j'ai fait la demande à un collège de l'Académie de Toulouse, dans le Gers, connaissant la direction. Lors de leur visite du lycée voisin, dans le cadre de leur projet d'orientation, les élèves de 3^{ème} ont été sollicités pour répondre au questionnaire. J'ai obtenu :

✚ 97 réponses d'élèves de 3^{ème}

✚ 10 enseignants de collèges :

Cela n'a pas été aisé de rencontrer des enseignants acceptant de répondre, même anonymement, aux questions. Il est difficile de connaître la raison réelle de ce refus de contribuer à des recherches : peut-être par souci d'être jugé, par manque de temps ou de désir de s'investir ; ou encore parce qu'ils ne se sentent pas concernés par le sujet.

Or le lycée professionnel est effectivement méconnu mais c'est en développant des actions de liaisons collèges-lycées que les a priori sur le lycée professionnel pourront disparaître.

2. Choix des questions

Afin de pouvoir répondre à mes hypothèses et propositions de recherche, j'ai axé mes questionnaires sur :

- l'image qu'ont les élèves de 3^{ème} sur leur avenir après le collège, le lycée professionnel, les diplômes qu'on peut y obtenir,

- comment le choix d'orientation en lycée professionnel s'est effectué par les élèves de 2^{nde} et l'image qu'ils ont aujourd'hui de leur lycée,
- la participation des enseignants de collèges à l'orientation des élèves et leur connaissance du lycée professionnel.

Les questionnaires sont constitués de questions fermées : le répondant a le choix entre oui et non ou entre un certain nombre de réponses (QCM). Cette forme facilite les réponses, principalement pour les élèves de 3^{ème} et 2^{nde}, qui rencontrent de plus en plus de difficultés en lecture et en compréhension.

Exemple :

Quand vous étiez en 3ème, avez-vous décidé vous-même de votre orientation en lycée professionnel ? ☐ Oui ☐ Non

Ou

Au collège, quelle était votre impression du lycée professionnel ?	☐ Une possibilité d'orientation ☐ Une bonne image ☐ Une mauvaise impression ☐ Je ne connaissais pas
--	--

Les questions utilisent un vocabulaire simple et accessible à tous. Il n'y a pas de double-sens, ni de questions qui suggèrent la réponse.

La possibilité de rajouter une réponse dans certaines questions était suggérée par un item « autre ».

Certaines questions comportent une échelle multicritère pour permettre au répondant de donner une réponse graduée.

Exemple :

Comment avez-vous ressenti l'accueil au lycée en début d'année de 2 ^{nde} ?				
1 (pas bien du tout)	2 (pas très bien)	3 (moyen)	4 (bien)	5 (très bien)

C. Méthode qualitative

Afin de compléter les études quantitatives, j'ai mis en place des entretiens en face à face (méthode qualitative).

Le choix d'opter pour des entretiens de professionnels de l'éducation nationale s'est fait naturellement. Il me semblait important de conforter les questionnaires et mes hypothèses par des questions directes.

1. Choix des interviewés

Afin d'obtenir les réponses appropriées lors des entretiens, j'ai visé les équipes de lycées professionnels et collèges.

Ont répondu favorablement à mes demandes d'entretien : un proviseur et un proviseur-adjoint de deux lycées professionnels différents, un principal adjoint de collège et un enseignant de lycée professionnel.

2. Entretiens

Je débute mes entretiens en présentant l'intérêt de mes recherches et le pourquoi de mon entretien :

« Dans le cadre de ma titularisation, je réalise des recherches ayant comme problématique : "Comment valoriser l'orientation en lycée professionnel ?" ou "Comment faire de la voie professionnelle une voie choisie et reconnue ? ".

Afin de pouvoir confirmer mes hypothèses, je souhaite vous interroger sur le fonctionnement de votre établissement au niveau de :

- l'éducation à l'orientation et de l'aide au choix d'orientation, principalement auprès des élèves de 3^{ème} ;
- l'accueil des nouveaux entrants.

L'entretien restera anonyme. Vous pouvez si cela ne vous pose pas de problème, m'indiquer le nom de votre établissement et sa situation géographique. »

A. Présentation des résultats

De par ma formation universitaire et les différents métiers que j'ai pu exercer depuis plus de dix ans, mes compétences en analyse de statistiques restent modestes.

J'ai tout de même tenté d'utiliser des logiciels spécialisés mais faute de temps, je n'ai pu intégrer leur fonctionnement et en tirer des conclusions précises, ni accomplir un travail satisfaisant.

C'est ainsi que dans la partie III, je proposerai une analyse personnelle des résultats obtenus grâce aux questionnaires et à travers les réponses obtenues aux entretiens.

TABEAU 3 QUESTIONNAIRE DES ELEVES DE 2^{NDE} BAC PROFESSIONNEL

Sur les 45 élèves de 2^{nde} Bac Professionnel, les résultats sont les suivants :

Quel est votre âge :	16 ans (53%) 15 ans (33%) 17 ans (13%)
Quand vous étiez en 3ème, avez-vous décidé vous-même votre orientation en lycée pro ?	Oui 78% Non 22%
Si non, qui vous a orienté dans cette 2nde ?	PP 53% Parents 13%
Au collège, quelle était votre impression du lycée pro ?	Une possibilité d'orientation 48% Bonne image 32% Mauvaise impression 16% Je ne connaissais pas 4,5%
Au collège, étiez-vous allé, avec vos professeurs, sur des forums de découverte des formations de lycée ?	Oui 80% Non 20%
Maintenant que vous êtes au lycée pro, comment vous sentez-vous ?	
Heureux / heureuse	moyen
Bien intégré / bien intégrée	très bien
Content(e) d'avoir fait ce choix d'orientation	très bien
Motivé(e) jusqu'au bac	très bien
Comment avez-vous ressenti l'accueil au lycée en début d'année de 2nde ? (1 : Très insuffisant / 5 : Très satisfaisant)	1 : 13% 2 : 9% 3 : 29% 4 : 33% 5 : 15%

Ce lycée était-il votre 1er vœu d'orientation ?	Oui 53% Non 49%
Est-ce que votre formation vous plaît ? (1 : Très insuffisant / 5 : Très satisfaisant)	1 : 2,2% 2 : 8,9% 3 : 24,4% 4 : 31,1% 5 : 33%
Quelle image avez-vous maintenant du lycée professionnel ?	Une image négative 9% Un lycée qui me correspond 23% Un lycée qui me donne les moyens de montrer mes qualités 36% Un lycée qui me forme pour mon futur métier 32%
Accepteriez-vous d'aller dans les collèges, rencontrer des élèves de 3ème et leur parler du lycée professionnel ?	Oui 47 % Non 31% Je ne sais pas 22%
Pensez-vous continuer vos études après le bac ?	BTS 33,3% Université 11% Peut-être 27% Je ne sais pas 20% Non, travail 9%

TABLEAU 4 QUESTIONNAIRE AUX ELEVES DE 3EME

Concernant les 97 élèves de 3^{ème} ayant répondu :

Si je dis "Lycée professionnel", quel mot te vient tout de suite à l'esprit ?	métier 34% apprentissage 8% Bac pro, études courtes 18%
Sais-tu ce que tu feras après la 3ème ?	2^{nde} Générale 86% 2 ^{nde} Technologique 12% 2 ^{nde} Professionnelle 2%
As-tu déjà parlé de ton orientation ?	Parents 99% Amis 74% Professeur 44% COP 34%
Que représente pour toi le lycée professionnel ?	Je ne sais pas 59% La suite de mes études 21% La honte d'y aller 5% Autre 18%
Connais-tu quelqu'un qui est en lycée pro ?	Oui 63% Non 37%
Si oui, qui ?	Amis 72% Famille 15% Fratrie 10%
Connais-tu les diplômes qui s'obtiennent en lycée pro ?	Non 83% Oui 17%

Si oui, lesquels ?	Bac pro 10% CAP 4%
Que peut-on faire après le bac pro ?	Travailler 60% BTS 33% Université 5% Rien 1%
Dans ton collège, où peux-tu trouver des informations concernant l'orientation ?	CDI 49% COP 69% Professeur 7%
En dehors du collège, où peux-tu aller pour trouver ces informations ?	Internet 51% Famille 16% Forum, JPO, professionnels 12% Bibliothèque 8% Je ne sais pas 3%
Quelles sont les personnes qui peuvent t'aider dans cette recherche ?	Famille 75% Professeur 19,5% COP 19,5%
Qui décide de ton orientation ?	Elève 29,5% Ensemble 62,5% Parents 8%
Penses-tu avoir assez d'informations pour choisir ton orientation ?	Oui 73% Non 27%

B. Synthèse des résultats

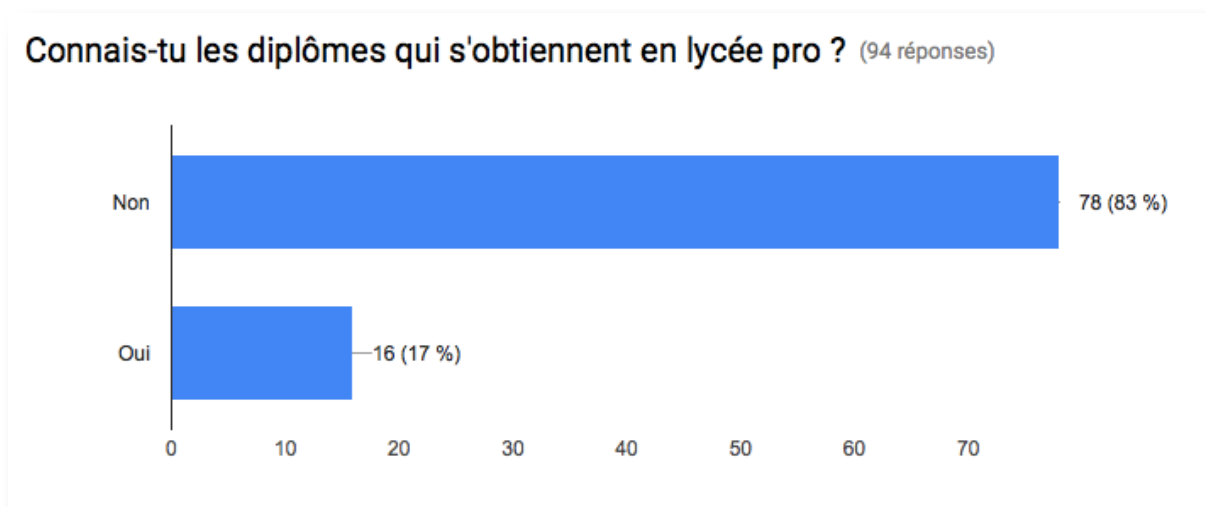
1. Hypothèse 1

Les collégiens sont-ils suffisamment informés au sujet de la voie professionnelle ?

Les élèves de collège qui préparent leur orientation :

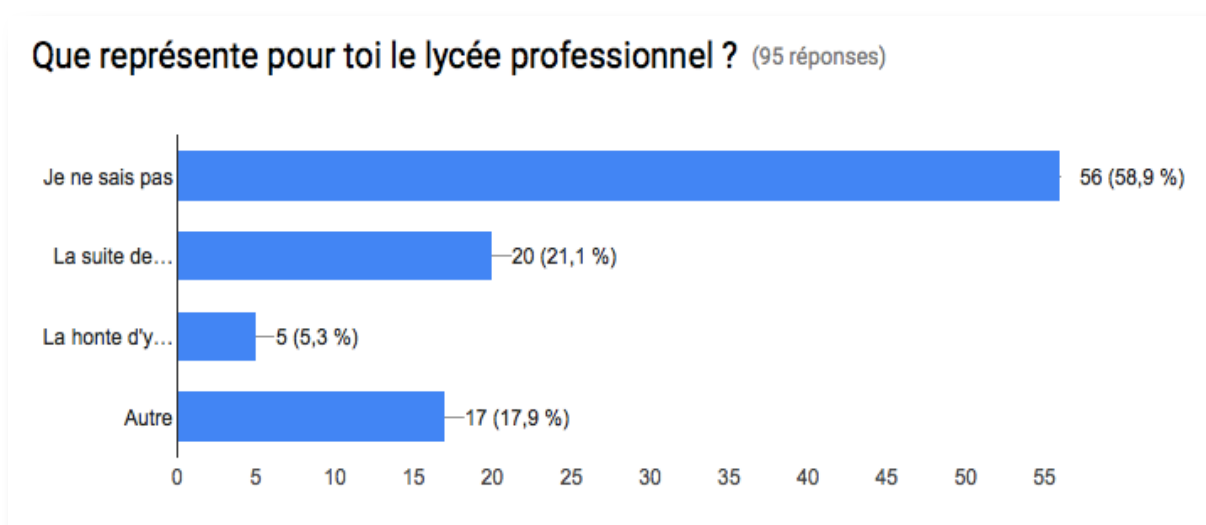
- manquent de lisibilité des filières, des diplômes et donc des métiers : 8 élèves sur 10 ne connaissent pas les formations accessibles en lycée professionnel.

GRAPHIQUE 1 LES DIPLOMES DU LYCEE PROFESSIONNEL (CONNUS DES COLLEGIENS)



- s'orientent eux-mêmes : 6/10
- parlent de l'orientation :
 - o avec leurs parents pour 10/10,
 - o avec des amis pour 7/10,
 - o avec un professeur pour 4/10
 - o et seulement 3/10 élèves affirment en parler avec le COP :
- affirment ne pas connaître le lycée professionnel : 6/10

GRAPHIQUE 2 REPRESENTATION DU LYCEE PROFESSIONNEL POUR LES COLLEGIENS



Critères : Je ne sais pas / La suite de mes études / La honte d'y aller / Autre

Cependant, tous les élèves affirment participer à des événements liés à l'orientation : Journées Portes Ouvertes, forum des métiers, échanges avec des professionnels...Cela est confirmé par les personnels de direction des établissements.

Il apparaît donc que les collégiens participent activement avec leur famille à la prise de décision concernant leur orientation, même en lycée professionnel. Ils sont informés des choix possibles lors de forums, journées portes ouvertes, lors d'échanges avec les professeurs, les professionnels et le Copsy.

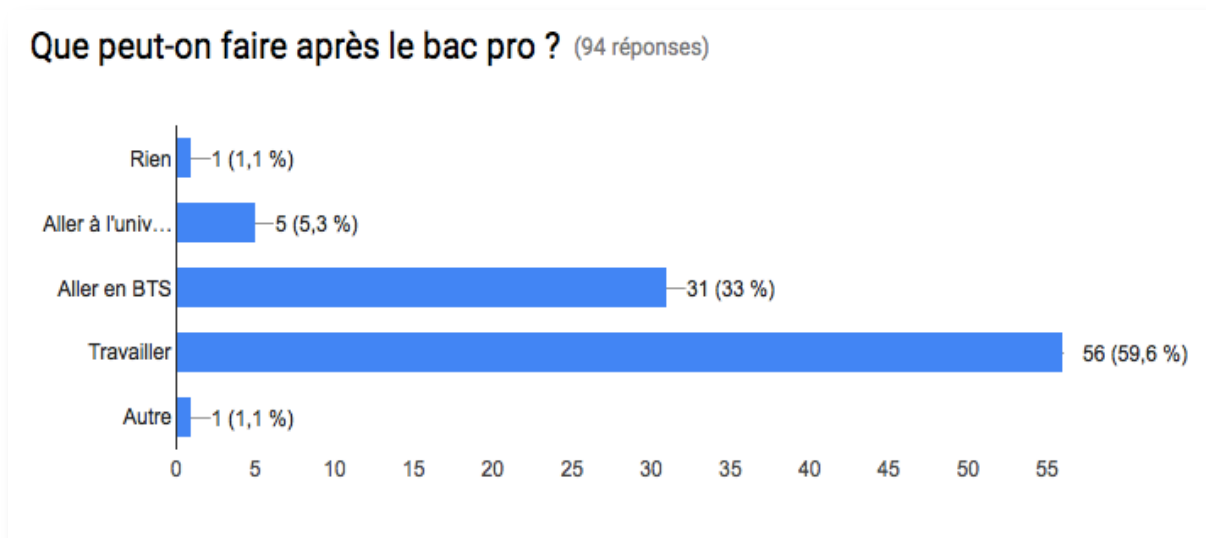
En revanche, en les questionnant, on se rend compte que l'éducation à l'orientation n'est pas forcément bien intégrée ou reste limitée à une simple information. La démarche n'est pas approfondie. Ainsi les élèves de collèges disent ne pas connaître le lycée professionnel : les diplômes obtenus, les filières proposées dans les lycées professionnels voisins, les débouchés (métiers ou poursuite d'études).

2. Hypothèse 2

Les enseignants de collège sont-ils suffisamment formés pour orienter leurs élèves en lycée professionnel ? Proposent-ils à bon escient la voie professionnelle/ la voie générale ou technologique ?

En demandant aux collégiens les débouchés possibles après un bac pro, la plupart pense qu'après les trois ans au lycée professionnel, la situation la plus courante est l'entrée immédiate dans la vie active. Cette voie est en effet possible et vérifiable sur le marché du travail. Mais de plus en plus d'élèves détenteurs d'un bac pro poursuivent leurs études en BTS.

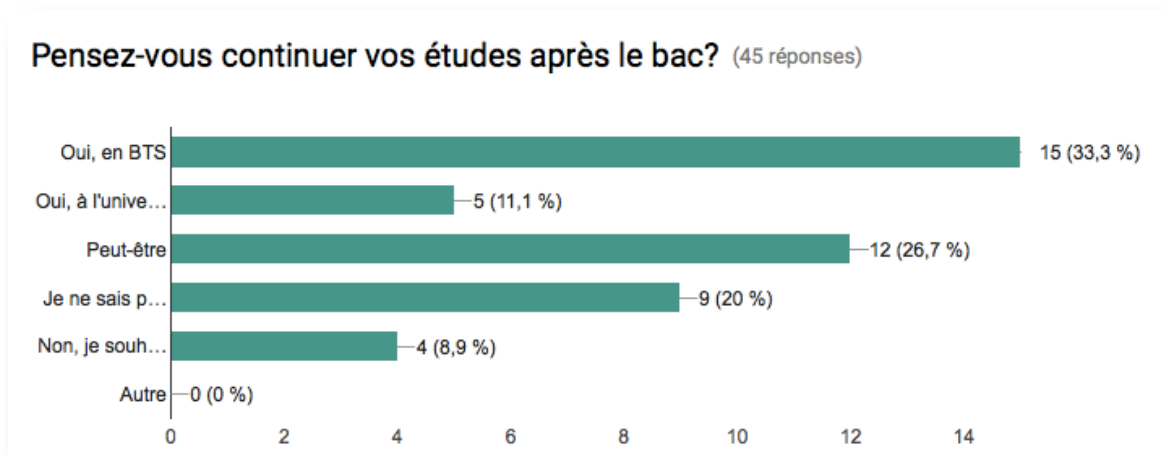
GRAPHIQUE 3 APRES LE BAC



Une fois en lycée professionnel, on observe que la plupart des élèves souhaitent poursuivre leurs études par un BTS ou une licence universitaire :

- 5 élèves sur 10 aimeraient aller en BTS ou à l'université après le bac
- 1 élève sur 10 pense travailler après le bac

GRAPHIQUE 4 POURSUITE D'ETUDES

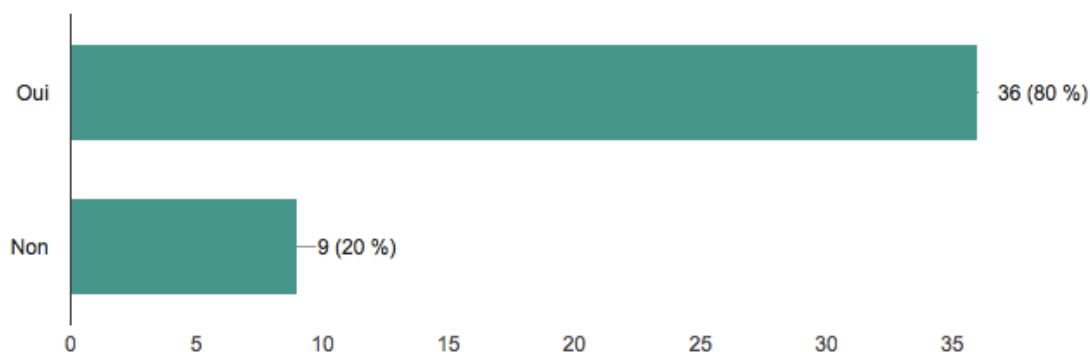


Pour améliorer cette information, les professeurs et l'équipe administrative mettent en place des événements au profit des élèves et familles.

GRAPHIQUE 5 DECOUVERTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au collège, étiez-vous allé, avec vos professeurs, sur des forums de découverte des formations de lycée ?

(45 réponses)



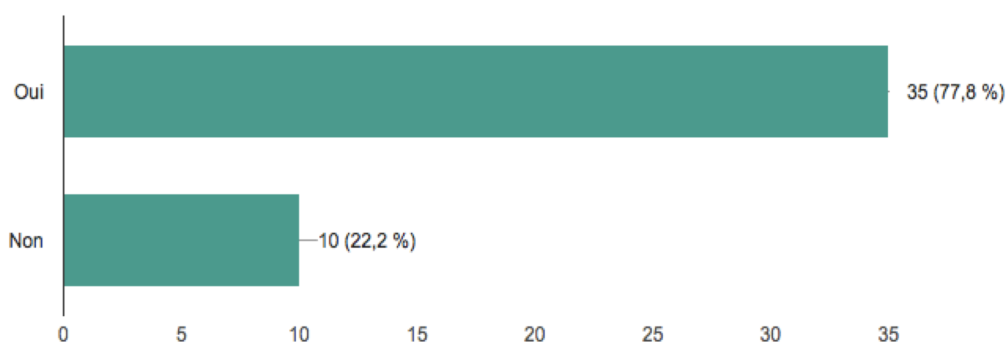
Ainsi, grâce à ce panel d'informations, j'ai pu noter que :

- 8 élèves sur 10 ont décidé eux-mêmes leur orientation en lycée professionnel.

GRAPHIQUE 6 CHOIX DE L'ORIENTATION

Quand vous étiez en 3ème, avez-vous décidé vous-même votre orientation en lycée pro ?

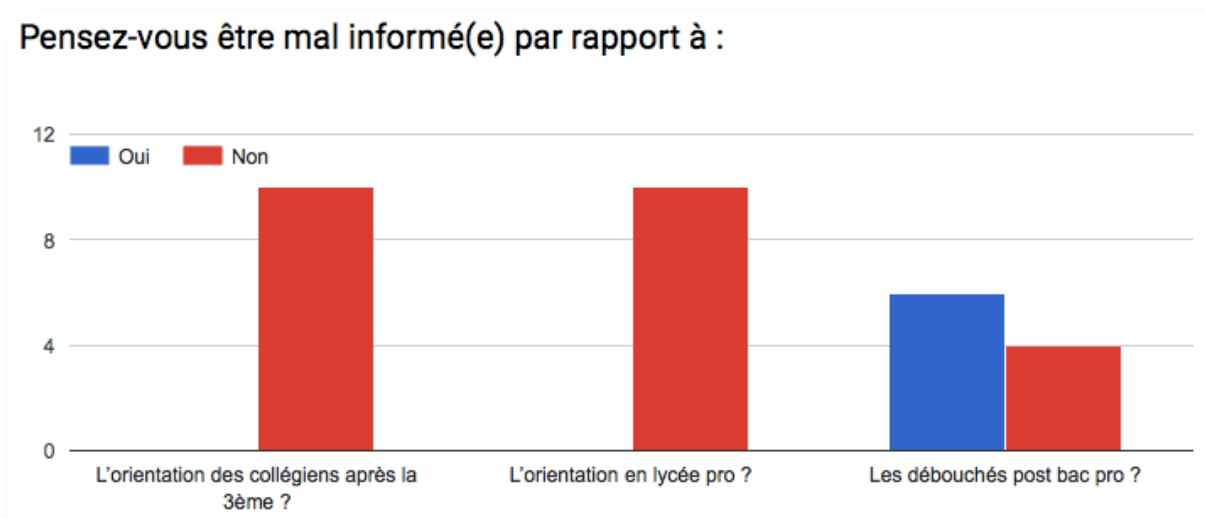
(45 réponses)



Les élèves ont reçu certaines informations mais cela ne me permet pas d'affirmer totalement s'ils sont satisfaits. Il semblerait que l'information n'a pas évolué depuis la dévalorisation du bac pro dans les années 70.

A la question aux enseignants de collège « pensez-vous manquer d'informations concernant les lycées professionnels ? », ils répondent unanimement « non ».

**GRAPHIQUE 7 CONNAISSANCE DU LYCEE PROFESSIONNEL
(PROFESSEURS DE COLLEGE)**



3. Hypothèse 3

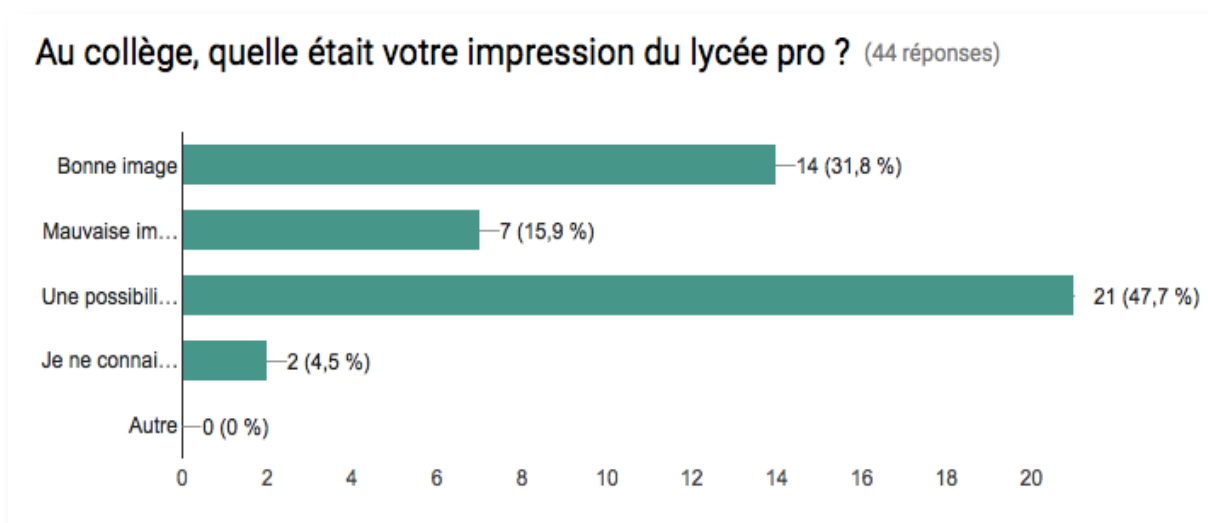
Le Lycée Professionnel respecte-t-il la circulaire de mars 2016 ? L'intégration des élèves de 2nde est-elle organisée à leur rentrée au lycée professionnel ?

Après quelques mois dans leur nouveau lycée, 6 élèves sur 10 pensent se former dans une structure qui prend bien en compte leurs aptitudes.

Au collège, un élève sur deux pourrait envisager le lycée professionnel comme orientation, mais seulement 3/10 élèves se font une image positive du lycée professionnel.

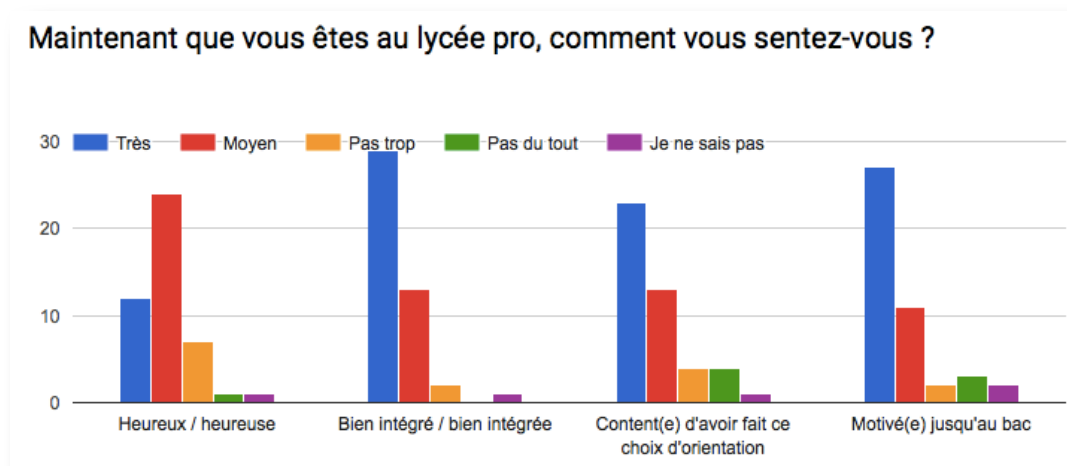
GRAPHIQUE 8 IMPRESSION SUR LE LYCEE PROFESSIONNEL (2NDES)

Critères : Bonne image / Mauvaise impression / Une possibilité d'orientation / Je ne connaissais pas.



Même s'ils n'obtiennent pas leur premier vœu, les élèves se disent satisfaits du lycée professionnel.

GRAPHIQUE 9 SENTIMENT DU LYCEEN



Sur l'accueil des nouveaux entrants en lycée professionnel, l'ensemble des établissements questionnés semble avoir appliqué la circulaire de mars 2016.

Les élèves se sentent bien au sein de leur formation et apprécient la prise en compte de leurs compétences et qualités en pratiques professionnelles.

4. Les entretiens

Suite au questionnaire proposé aux enseignants de collège concernant leur implication dans l'orientation des élèves, ils sembleraient qu'ils orientent par compétences et non en fonction du projet professionnel de l'élève.

Les personnels de direction sont conscients des enjeux de l'orientation – projet de l'élève -, ils pilotent l'orientation en travaillant avec les familles.

Les entretiens que j'ai menés apportent des précisions et confirment ou infirment les hypothèses soumises en partie I.

Concernant les collèges :

- Les élèves participent à des forums, à des visites de lycée, à une soirée de l'orientation, à des entretiens avec le Copsy et des échanges avec des professionnels.
- Les parents, en parallèle avec l'équipe de direction, interviennent dans le choix d'orientation de leurs enfants.
- Les enseignants interviennent dans le projet d'orientation de leurs élèves.
- Les principales options proposées en fin de 3^{ème} sont la 2^{nde} générale et la 2^{nde} professionnelle.
- Il y a un désaccord notable au niveau des informations des enseignants sur le lycée professionnel, son fonctionnement, les filières, les débouchés : la direction exprime une pénurie sévère des connaissances des enseignants / les enseignants estiment avoir les informations nécessaires à l'orientation de leurs élèves en lycée professionnel.
- Il existe une réelle difficulté à intéresser les enseignants aux spécificités du lycée professionnel et à arriver à construire une liaison collège-lycée professionnel.
- Les enseignants expriment le fait d'orienter des élèves en lycée professionnel de par leurs compétences, leur choix de la voie professionnelle, leur projet.

Concernant les lycées professionnels :

- L'accueil des nouveaux entrants respecte la circulaire de mars 2016.

Les journées d'intégration s'organisent autour de :

- l'accueil des élèves et des familles
- des entretiens individuels
- la découverte de l'établissement et des matières professionnelles
- la présentation des enseignants et des autres élèves.

De plus, la semaine de préparation des PFMP au mois de novembre propose :

- la découverte des métiers
- des activités sur le CV, la lettre de motivation, l'appel téléphonique, l'entretien
- des visites d'entreprises, des échanges avec des professionnels
- une sortie nature pour la cohésion du groupe classe.

- L'organisation de Journées Portes Ouvertes est porteuse de retombées positives :

- positionnement en 1^{er} vœu pour le lycée professionnel
- maintien des effectifs sur une année scolaire
- recrutement d'un public concerné, motivé : l'élève vient dans cette filière par choix
- validation des choix des familles, augmentation du nombre d'élèves

▪ La mise en place des mini-stages, en accueillant des élèves de 3^{ème} ou futures passerelles de 2^{nde} générale ou technologique, le temps d'une journée, dans la filière de leur choix pour découvrir le lycée professionnel, conforter ou réfuter le choix d'orientation.

Cependant à la question : « Y a-t-il un bilan de mini-stage réalisé avec l'élève en fin de journée ? », la réponse est majoritairement non.

Ce travail permettrait pourtant de pouvoir aborder les joies et difficultés rencontrées lors de la journée d'immersion, de faire de l'orientation individuelle et qualitative.

Les personnels de direction de lycées professionnels sont lucides sur la mauvaise image des lycées professionnels auprès des élèves, des parents et même des enseignants de collège.

Ils souhaiteraient que les enseignants de collège ouvrent enfin les yeux sur les opportunités de réussite de certains de leurs élèves en voie professionnelle et arrêtent de considérer cette orientation comme un échec.

C. Propositions d'actions

Suite à mes lectures et aux différentes recherches menées, des solutions seraient susceptibles d'entrer en action, avec la condition que tous les acteurs pédagogiques et éducatifs s'investissent dans le processus d'orientation des élèves.

Ces propositions, après discussion avec les proviseurs de lycées professionnels, semblent réalisables et apparaissent comme fondamentales pour une meilleure organisation de l'orientation 3^{ème}/2^{nde} et dans la prise en charge des élèves entrant au lycée professionnel. Il est essentiel de développer et mettre en avant la liaison collège-lycée professionnel à tous les niveaux : collégiens, lycéens, familles, enseignants, personnels de direction et d'éducation.

Il est évident que ce travail de recherche est à affiner par des questionnements sur la mise en œuvre de ces actions, en rentrant en contact avec les différents acteurs.

Voici quelques propositions :

- Mise en place de FIL (formations d'initiative locale) : former les enseignants de collèges (Professeurs Principaux) dans les lycées professionnels afin de leur faire découvrir les filières, les PFMP, les débouchés post-bac, et qu'il y ait un échange avec leurs anciens élèves sur leur expérience en lycée professionnel.
- Intervention de lycéens professionnels dans les classes de collège : présentation de leur filière, aperçu de la formation professionnelle, ressenti.
- Informer davantage les élèves sur le monde économique, associatif, politique et les valoriser non seulement par des actions réalisées mais également par des témoignages de réussite.
- Expliquer les finalités et les modalités de l'enseignant en lycée professionnel ; faire comprendre aux personnes qui ont une mauvaise image du lycée professionnel, que le public de lycée professionnel "a juste besoin d'apprendre différemment" (rythmes de travail adapté, niveau des documents adaptés).
- Mettre en place des projets entre élèves, montrer les savoir-faire et le faire-savoir.
- Développer des publicités sur les lycées professionnels, les débouchés, les formations professionnalisantes.
- Favoriser la relation collège-lycée avec la mise en place de mini-stages.

CONCLUSION GENERALE

J'ai fait le choix d'orienter mes recherches, avec les méthodes tant quantitatives que qualitatives, sur l'orientation des élèves de collèges en lycée professionnel et la valorisation du lycée professionnel.

La revue de littérature se confirme dans la pratique sur les points suivants :

- l'objectif des lycées professionnels est de recréer l'envie d'apprendre et de construire un choix d'orientation pour l'avenir ;
- les compétences transversales sont primordiales pour l'apprentissage de tous les métiers ;
- l'image sociale des lycées professionnels autrefois dégradée est en voie d'amélioration grâce à la réforme, qui rend les formations plus attractives ;
- le choix de la voie professionnelle devient assumé ;
- l'origine populaire reste majoritairement représentée dans les lycées professionnels ;
- la forte lassitude scolaire des élèves se ressent dans les matières générales ;
- l'important est d'associer le lycée professionnel au projet de l'élève ;
- le manque d'informations des enseignants de collège participant à l'éducation à l'orientation doit être comblé.

Certains auteurs insistent sur le fait que l'orientation se base encore sur le niveau de l'élève et ses notes, et qu'elle est décidée lors du conseil de classe. Or, il ressort dans les sondages que les familles et enfants se concertent afin d'opter pour la formation la plus adaptée.

La réforme du collège aspire à réunir les approches quantitatives et qualitatives de l'orientation via le parcours avenir. En effet, les compétences à s'orienter soi-même laissent un choix prépondérant aux familles à opter pour la voie de réussite de leur enfant où les aptitudes de chacun sont les mieux exploitées.

Donc l'Etat et son Institution céderont progressivement la responsabilité de l'orientation aux familles.

Comme le suggère Aziz Jellab, « *les bacheliers professionnels mériteraient une plus grande attention, un accompagnement sous forme de tutorat et une ingénierie pédagogique qui interroge autrement la relation entre enseignements et apprentissages.* »

Il est difficile de trouver des statistiques concernant les étudiants en master ou doctorat passés par la voie professionnelle, mais nous rencontrons régulièrement d'anciens élèves de lycée professionnel ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur.

L'orientation en lycée professionnel et la valorisation de ces établissements est depuis longtemps au centre des préoccupations. De nombreuses études et observations ont été relatées.

Lors d'une conférence en mars 2017, Jean-Pierre Collignon, IGEN STI, spécialiste de la question « Comment valoriser la voie professionnelle ? » a été tranchant. Il faut selon lui :

- Rapprocher la formation initiale et continue ;
- Augmenter la dimension qualifiante des formations pour favoriser l'insertion au profit de la poursuite d'étude ;
- Renforcer les ambitions qualifiantes des PFMP pour éviter le tourisme industriel ;
- Rentrer dans une démarche qualité (QUALEDUC) ;
- Revenir sur des parcours scolaires plus individualisés ;
- Rendre les PFMP plus professionnalisantes (14 semaines en terminale) ;
- Réaliser une ingénierie de formation sur les tâches à réaliser au lycée et celles en entreprise ;
- Développer les parcours mixtes (élèves, adultes, apprentis) sur des progressions communes ;
- Mettre en réseau les établissements professionnels ;
- Organiser de manière structurante par les campus des métiers pour décroisonner les métiers et les fonctions : un élève en bac professionnel peut travailler un projet avec un autre élève de l'enseignement supérieur.

Ce sujet de mémoire me tenait à cœur et me donne envie de poursuivre la démarche en tentant de mettre en place dans les années à venir, certaines propositions d'actions, dans les établissements où j'enseignerai. La finalité est de permettre aux élèves d'avoir un parcours de formation dans un établissement où ils se sentent bien, respectés, valorisés, prêts à affronter leur avenir.

BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE

- BATHELOT, Bertrand. « Définitions Marketing », s. d. <http://www.definitions-marketing.com/definition/echantillon-etude/>.
- CHARLOT, Bernard. *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*. Armand Colin. Paris, 1994.
- JELLAB, Aziz. « Comment expliquer la dévalorisation de la voie professionnelle ? » *Le Café pédagogique*, 10 octobre 2014.
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/10/10102014Article635485247843699605.aspx>.
- « Le Parcours Avenir, Eduscol », s. d. <http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-avenir.html>.
- LOURDE ROCHEBLAVE, Céline. « Au lycée professionnel ». *Cahiers pédagogiques* n° 484, novembre 2010.
- POULLAOUËC, Tristan. *Le diplôme, arme des faibles*. L'enjeu scolaire. Paris: La Dispute, 2010.
- SID LAKHDAR, Ouahiba. « Le sens de l'orientation, Aussi l'affaire des parents ». *Les Cahiers Pédagogiques*, n° 504 (mars 2013): p.18.
- TROGER, Vincent. « Le regain de l'enseignement technique professionnel ». *Cahiers français* n° 368, Mai-juin 2012, La documentation française édition.

Questionnaires vierges	44
Elèves de 3 ^{ème}	44
Elèves de 2 ^{nde}	45
Enseignants de collèges	46
Entretiens	47
Proviseurs de lycée professionnel	47
Principal de collège	48
Parcours Avenir	49
Circulaire concernant l'accueil des nouveaux entrants en lycée professionnel	50

Questionnaires vierges

1. Elèves de 3^{ème}

Vous êtes en classe de :
Si je dis "Lycée professionnel", quel mot te vient tout de suite à l'esprit ?
Sais-tu ce que tu feras après la 3 ^{ème} ? 2 ^{nde} générale 2 ^{nde} technologique 2 ^{nde} professionnelle CAP, apprentissage
Avec qui as-tu déjà parlé de ton orientation ? Parents Amis Professeur COP
Que représente pour toi le lycée professionnel ? La suite de mes études La honte d'y aller Autre Je ne sais pas
Connais-tu quelqu'un qui est en lycée pro ?
Si oui, qui ? Amis Famille Fratie
Connais-tu les diplômes qui s'obtiennent en lycée pro ?
Si oui, lesquels ?
Que peut-on faire après le bac pro ?
Dans ton collège, où peux-tu trouver des informations concernant l'orientation ?
En dehors du collège, où peux-tu aller pour trouver ces informations ?
Quelles sont les personnes qui peuvent t'aider dans cette recherche ?
Qui décide de ton orientation ? Elève Parents Concertation élève-parents
Penses-tu avoir assez d'informations pour choisir ton orientation ?

2. Elèves de 2^{nde}

Vous êtes en classe de :
Votre âge :
Quand vous étiez en 3ème, avez-vous décidé vous-même votre orientation en lycée pro ?
Si non, qui vous a orienté dans cette 2nde ?
Au collège, quelle était votre impression du lycée pro ? Une possibilité d'orientation Bonne image Mauvaise impression Je ne connaissais pas
Au collège, étiez-vous allé, avec vos professeurs, sur des forums de découverte des formations de lycée ?
Maintenant que vous êtes au lycée pro, comment vous sentez-vous ? Heureux / heureuse Bien intégré / bien intégrée Content(e) d'avoir fait ce choix d'orientation Motivé(e) jusqu'au bac
Comment avez-vous ressenti l'accueil au lycée en début d'année de 2nde ?
Ce lycée était-il votre 1er vœu d'orientation ?
Est-ce que votre formation vous plaît ?
Quelle image avez-vous maintenant du lycée pro ? Une image négative Un lycée qui me correspond Un lycée qui me donne les moyens de montrer mes qualités Un lycée qui me forme pour mon futur métier
Accepteriez-vous d'aller dans les collèges, rencontrer des élèves de 3ème et leur parler du lycée pro ?
Pensez-vous continuer vos études après le bac ? BTS Université Peut-être Je ne sais pas Non, travailler

3. Enseignants de collèges

Votre établissement :
Ville :
Matière enseignée ou fonction :
Vous enseignez en classe de :
Intervenez-vous dans le projet d'orientation de vos élèves ?
Vous arrive-t-il de discuter de leur orientation avec les élèves ?
Si oui, quelles options leur proposez-vous après la 3ème ?
Quels sont les critères qui vous font/feraient les orienter en lycée professionnel ?
Les élèves de votre établissement participent-ils à :
Vous arrivent-ils de dire à vos élèves que s'ils ne travaillent pas, s'ils ne changent pas de comportement, ils vont « finir » en lycée pro ?
Quel est votre opinion sur les lycées professionnels ?
Pensez-vous être mal informé(e) par rapport à : L'orientation des collégiens après la 3ème ? L'orientation en lycée pro ? Les débouchés post bac pro ? Autre :
Si vous avez (aujourd'hui ou demain) des enfants collégiens, pensez-vous leur proposer une orientation en lycée pro après la 3ème ?
Pourquoi ?

Entretiens en face à face

4. Direction de Lycée professionnel

Dans le cadre de ma titularisation, je travaille sur une problématique : "Comment valoriser l'orientation en lycée professionnel ?"

Afin de pouvoir appuyer mes hypothèses, je souhaite vous interroger sur le fonctionnement de votre établissement au niveau de l'accueil des nouveaux entrants.

Le questionnaire est anonyme. Vous pouvez si cela ne vous pose pas de problème, indiquer le nom de votre établissement et sa situation géographique.

Comment organisez-vous l'accueil des élèves de 2^{nde} à la rentrée ?

Organisez-vous des Journées Portes Ouvertes dans votre établissement ?

Quelles incidences ont les Journées Portes Ouvertes sur les inscriptions dans votre établissement ?

Recevez-vous des élèves de 3^{ème} ou futures passerelles en mini-stage ?

Y a-t-il un bilan de mini-stage réalisé avec l'élève en fin de journée ? Pourquoi ?

Pensez-vous que les lycées professionnels ont une bonne réputation ?

- Auprès des collégiens
- Auprès des parents de collégiens
- Auprès des enseignants de collège
- Auprès des personnels de LGT

Comment pensez-vous que nous pourrions améliorer l'image des lycées professionnels auprès de l'opinion publique ?

Que pensez-vous de la mise en place de journées de coopération entre collèges et lycées, pour mieux informer les enseignants de collège et LGT au sujet des lycées professionnels : filières, post-bac, activités en atelier, PFMP, passerelles, etc. ?

Avez-vous de commentaires supplémentaires à me faire part ?

5. Direction de Collège

Dans le cadre de ma titularisation, je travaille sur la rédaction d'un mémoire ayant comme problématique : "Comment valoriser l'orientation en lycée professionnel ?"

Afin de pouvoir appuyer mes hypothèses, je souhaite vous interroger sur le fonctionnement de votre établissement au niveau de l'aide apportée aux élèves de troisième concernant leur orientation.

Le questionnaire est anonyme. Vous pouvez si cela ne vous pose pas de problème, indiquer le nom de votre établissement et sa situation géographique.

Est-ce que les professeurs de votre établissement interviennent dans l'orientation des élèves ?

Que mettez-vous en place pour aider les élèves dans leur choix d'orientation ? (ateliers, rdv avec le Copsy, déplacement sur des forums...)

De quelle manière intervenez-vous vous-mêmes dans l'aide à l'orientation de vos élèves ?

Quelles options d'orientation leur proposez-vous après la troisième ?

Quelle est la place des parents dans l'orientation après le collège ?

En tant que personnel de direction, quel est votre opinion sur les lycées professionnels aujourd'hui ?

Quels sont les critères qui vous font/feraient orienter les élèves en lycée professionnel ?

Pensez-vous que les enseignants de collège sont suffisamment informés sur :

- L'orientation des collégiens
- L'orientation en lycée professionnel
- Le fonctionnement d'un lycée professionnel
- Les débouchés post-bac pro

Serait-il possible de mettre en place dans votre établissement des journées de coopération entre lycée professionnel et collège afin de mieux informer les personnels de collège sur le fonctionnement du lycée professionnel ?

Pensez-vous que les enseignants de votre établissement seraient intéressés par ce genre de formation ?

Pourquoi ?

Avez-vous des commentaires supplémentaires à me faire part ?



PARCOURS AVENIR

Le parcours individuel d'information,
d'orientation et de découverte
du monde économique et professionnel

ÉLÈVES
DE LA 6^e
À LA
TERMINALE



PARTENAIRES

INTERNES

- Enseignants, proviseurs, conseillers d'orientation-psychologues, chefs de travaux, etc.
- Chargés de mission école-entreprise
- Conseillers de l'enseignement technologique
- Onisep

EXTERNES

- Branches professionnelles entreprises
- Fédérations
- Associations
- Syndicats
- Fondations
- Groupements d'employeurs
- Unions, confédérations
- Régions et départements

ACTIONS

- Information sur le monde économique (les entreprises, les acteurs publics, les acteurs associatifs, etc.), sur le marché de l'emploi, etc.
- Découverte de métiers et de secteurs professionnels et sur les parcours scolaires associés
- Construction de son orientation scolaire et de son projet professionnel
- Semaine école-entreprise, semaine de l'industrie, etc.
- Découvertes d'univers professionnels : stages en entreprise ou dans d'autres organisations (associations, administrations, etc.), classes en entreprise, visite d'entreprises et de sites de production, etc.
- Accueil et témoignage d'acteurs économiques et professionnels (entrepreneurs, salariés, travailleurs indépendants, associatifs, etc.)
- Mobilités à l'étranger
- Développement de ressources pédagogiques et formation des personnels de l'éducation nationale
- Activités pédagogiques périscolaires : visite de salons, création de mini-entreprises, concours de jeunes inventeurs, etc.

Voie professionnelle – Réussir l'entrée au lycée professionnel

Circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016 MENESR - DGESCO A2-2 - NOR : MENE1608562C

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie

La qualité de notre formation professionnelle initiale est un atout indispensable pour accompagner le dynamisme économique de notre pays. C'est pourquoi le Gouvernement souhaite, en partenariat avec les régions, développer l'appareil de formation en alternance par la voie de l'apprentissage mais aussi par la voie scolaire. Dans ce cadre, pour soutenir l'enseignement professionnel, 500 nouvelles formations seront créées dans les lycées professionnels, correspondant aux métiers de demain, soutenues par 1 000 postes d'enseignants dans l'éducation nationale pour la rentrée 2017.

Aujourd'hui, ce sont près de 700 000 élèves qui sont en formation professionnelle initiale et un(e) élève de lycée sur trois est aujourd'hui scolarisé(e) en lycée professionnel. En 2015, ce sont plus de 160 000 lycéen(ne)s qui ont obtenu leur baccalauréat professionnel et 70 000 autres qui ont obtenu le certificat d'aptitude professionnelle. La France compte aujourd'hui 1 600 lycées professionnels qui forment chaque année aux métiers d'ouvriers, de techniciens, d'employés dont le pays a besoin, tant dans le secteur industriel que le secteur tertiaire. Trois mois après leur sortie du système éducatif, 67 % des jeunes titulaires de baccalauréats professionnels sont en emploi (données Céreq - Enquête génération), les autres poursuivant, pour la plupart, leurs études vers le BTS.

Après la classe de troisième, un(e) élève sur quatre poursuit dans la voie professionnelle. Pour ces jeunes, comme pour tout(e) nouvel(le) élève de lycée, ce passage est une période charnière. C'est un moment important qui nécessite une attention particulière pour préparer au mieux les élèves aux spécificités de cette voie de formation (période de formation en milieu professionnel, pratiques en atelier, simulations etc.). Si les élèves apprécient ces changements, leur motivation peut être ébranlée par une orientation ressentie comme subie, la difficulté à modifier leurs projets ou encore des obstacles rencontrés à l'occasion des premières périodes de formation en milieu professionnel.

C'est pourquoi cette première année dans la voie professionnelle, déterminante pour la réussite des élèves, doit être particulièrement accompagnée, qu'il s'agisse des enseignements généraux ou professionnels, de l'alternance et aussi de la confirmation des choix d'orientation. C'est dans cet esprit que tous les moyens d'action permettant aux jeunes de réussir leur entrée dans la voie professionnelle devront être mis en œuvre à la rentrée 2016 pour atteindre les objectifs suivants.

1 - Améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel pour mieux informer et préparer les collégien(ne)s et leurs familles sur les métiers et les spécificités de la formation professionnelle

Le parcours Avenir et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), offrent aux élèves de collège une première approche des métiers, des diplômes et des formations.

Lorsque cela ne se fait pas déjà, des conventions de jumelage entre le collège d'une part et lycées professionnels et CFA d'autre part devront être établies. Elles permettront de :

- développer les liens et les échanges entre les équipes des collèges et du lycée professionnel et du CFA et entre élèves de collèges, de lycées professionnels et apprenti(e)s ;
- mieux faire connaître au sein du collège les modalités de formation en lycée professionnel et en CFA, notamment caractérisées par l'alternance ;
- développer des actions favorisant la continuité pédagogique par une connaissance réciproque des attendus et contenus de formation.

Vous veillerez à ce que l'ensemble des élèves de collège bénéficient des actions entreprises dans le cadre de ces conventions de jumelage. Celles-ci ne devront pas aboutir à une prédétermination des élèves plus fragiles vers le lycée professionnel ou à une orientation fermée sur les spécialités offertes par le lycée professionnel et le CFA signataires de la convention.

Des modalités d'accompagnement seront proposées dès la rentrée 2016.

2 - Accueillir les élèves afin de favoriser leur intégration et marquer leur entrée dans la voie professionnelle, expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, les sensibiliser aux compétences et aux comportements attendus au lycée et en milieu professionnel

Les élèves qui arrivent en voie professionnelle sont encore très jeunes. Il leur faut découvrir, tout comme ceux et celles qui entrent en section générale et technologique, de nouveaux lieux, de nouveaux enseignant(e)s, de nouveaux camarades et s'approprier leur nouveau statut de lycéen(ne). Un temps est nécessaire pour créer un « esprit établissement », constituer un groupe classe.

Pour y parvenir, dès le début de l'année scolaire, une période spécifique d'accueil et d'intégration sera organisée par l'équipe pédagogique et s'inscrira naturellement dans le projet d'établissement. Mise en œuvre à partir de la rentrée 2016, elle pourra associer parents et organisations partenaires de l'établissement afin de :

- favoriser l'intégration des élèves au lycée par des actions collectives (visites, échanges, activités sportives ou culturelles par exemple) ;

- marquer l'entrée au lycée et dans la voie professionnelle : explicitation des attentes de l'équipe pédagogique ; sensibilisation de l'élève à la contribution du monde professionnel à sa formation ainsi qu'aux compétences et attitudes attendues au lycée et en milieu professionnel ;
- contribuer par des travaux pratiques et par des visites d'entreprises, à une projection dans le métier ;
- prendre connaissance des élèves, de leurs acquis et de leur motivation afin de construire ou affiner le projet pédagogique de l'équipe, notamment la consolidation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et la préparation des premières périodes d'accompagnement personnalisé

3 - Rendre les choix d'orientation plus réversibles pour confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune, élément déterminant pour sa réussite et sa persévérance scolaire

La construction du projet, qu'il s'agisse de confirmation, consolidation ou encore d'ajustement, joue un rôle important dans la persévérance scolaire et dans la réussite des élèves. Le processus d'orientation ne peut donc être considéré comme achevé à l'entrée dans la voie professionnelle et l'élève doit avoir la possibilité de changer d'avis, sans pour autant que son parcours scolaire n'en soit affecté.

Dans cette perspective, une période de consolidation de l'orientation sera créée dès la rentrée 2016 pour tous les élèves qui entrent en seconde professionnelle et en première année de CAP. Cette période prendra appui sur la connaissance de l'équipe pédagogique de leurs acquis et de leurs motivations grâce à un positionnement pédagogique et des entretiens individuels.

Ainsi, un(e) élève qui s'est manifestement trompé(e) d'orientation pourra, jusqu'aux vacances de la Toussaint, sur proposition de l'équipe pédagogique et avec l'accord de l'élève et de sa famille, changer d'orientation.

Les élèves ayant débuté leur formation en septembre pourront ainsi changer de secteur professionnel, ou de voie d'orientation en rejoignant la voie générale et technologique s'il s'avère que la formation qu'ils suivent ne leur correspond pas. Ces ajustements se limiteront à la correction des erreurs manifestes d'orientation vers la voie professionnelle, vers un niveau de diplôme ou vers une spécialité. L'application nationale Affelnet permettra d'identifier les places vacantes, d'exprimer le vœu d'affectation de l'élève et de procéder à l'affectation.

Toutes les formations de seconde professionnelle, de première année de CAP et de seconde générale et technologique, pourront être intégrées dans Affelnet en tant que formations d'accueil, sous réserve qu'elles disposent de places disponibles. Les demandes de réorientation en lycée général et technologique feront l'objet d'une autorisation par l'IA-Dasen du département.

Les vœux des élèves concerné(e)s seront saisis dans leurs lycées d'origine et/ou par les services départementaux au plus tard à la fin de la première quinzaine d'octobre. Les résultats de l'affectation devront être diffusés aux familles avant les congés de la Toussaint pour que les élèves affecté(e)s puissent débiter leur nouvelle formation début novembre.

Les élèves concerné(e)s seront accompagné(e)s, notamment en organisant des stages passerelles par bassin dès la Toussaint.

4 - Mieux préparer l'élève aux périodes de formation en milieu professionnel

Le principe de la formation professionnelle est d'être basé sur une pédagogie qui allie périodes de formation dans le lycée et périodes de formation dans l'entreprise. Or, les fonctionnements dans ces deux lieux de formation sont très différents. L'élève passe d'un environnement dans lequel il/elle est entre pairs, à un environnement d'adultes basé sur les relations du travail, tant vis-à-vis de l'employeur que des salariés de l'entreprise. Une phase de préparation est donc nécessaire.

Afin d'accorder à la première période de formation en milieu professionnel l'attention qu'elle mérite et favoriser son bon déroulement, une préparation à l'arrivée en milieu professionnel devra être élaborée par l'équipe pédagogique dès la rentrée 2016. Ce temps, construit par l'équipe pédagogique en relation avec les partenaires professionnels, sera utilisé pour faciliter l'intégration de l'élève dans une organisation et dans une équipe de travail, en identifiant les attendus du monde professionnel et en prenant connaissance et en respectant les règles internes indispensables, notamment de sécurité.

Cette préparation se déroule au lycée avant la première période de formation en milieu professionnel et/ou pendant celle-ci et associe l'équipe pédagogique et l'organisme d'accueil.

La circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 relative à l'organisation et l'accompagnement des périodes de formation en milieu professionnel précise les conditions de mise en œuvre des périodes de formation en milieu professionnel. Elle abroge la circulaire du 26 juin 2000.

5 - Alléger la pression certificative sur l'année de seconde pour rendre plus de temps aux apprentissages du jeune

La mise en œuvre du baccalauréat professionnel en trois ans et la création du diplôme intermédiaire délivrable à la fin de la classe de première professionnelle, ainsi que le développement d'une certification basée sur le contrôle en cours de formation (CCF), ont considérablement alourdi la pression des évaluations certificatives dès la classe de seconde. Il sera donc mis fin, à partir de l'année 2016-2017, à toute évaluation certificative en classe de seconde professionnelle.

Ainsi,

- en mathématiques et sciences physiques et chimiques et en prévention-santé-environnement, les évaluations des épreuves du diplôme intermédiaire (CAP ou BEP) seront redéfinies par arrêté ;

- pour les autres épreuves du diplôme intermédiaire, les corps d'inspection veilleront à ce que les situations d'évaluation soient organisées en classe de première.

S'agissant de l'évaluation certificative en éducation physique et sportive, un bilan et une réflexion sur le devenir des évaluations seront engagés dès le printemps 2016.

6 - Remontées d'informations

Avant la fin de l'année scolaire, la Dgesco vous fera parvenir des éléments de tableau de bord permettant le suivi des différentes actions, pour une remontée d'informations le 16 décembre au plus tard :

- conventions de jumelage entre collèges, LP et CFA ;
- journées d'accueil et d'intégration pour tous les élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP ;
- période de consolidation et de confirmation de l'orientation pour les entrants en seconde professionnelle et en première année de CAP dans tous les lycées professionnels ;
- semaine de préparation de la première période de formation en milieu professionnel.

Après les vacances de Toussaint, un traitement statistique national sera effectué à partir de l'application Affelnet.

Une synthèse nationale de ce suivi vous sera communiquée par la Dgesco.

Cette année de transition nécessite que l'équipe pédagogique et éducative, sous la conduite de son/sa chef(fe) d'établissement et accompagnée par le corps d'inspection, construise un projet pédagogique spécifique qui aura vocation à faire partie intégrante du projet d'établissement.

Un travail en réseau des établissements doit être recherché afin d'offrir aux élèves un accès plus équitable aux solutions qui leur sont offertes.

L'indispensable consolidation des apprentissages nécessite également qu'une attention particulière soit portée à l'organisation des enseignements généraux et de l'accompagnement personnalisé.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation, La directrice générale de l'enseignement scolaire, Florence Robine

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	1
SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
PARTIE I L'orientation : l'état de la littérature.....	5
A. Étymologie ou analogie ?.....	5
B. Pour comprendre : un peu d'histoire.....	5
1. Jusqu'au collège unique (loi Haby, 1975).....	5
2. Pendant les années 80-90 : la démocratisation de l'orientation	6
3. Des propositions en 2003	7
4. Une évaluation en 2008.....	8
5. Quatre priorités pour l'orientation scolaire en 2009	8
C. L'éducation à l'orientation	9
1. Les élèves	9
2. Les parents.....	11
3. Les enseignants de collège	13
4. Les enseignants de lycées professionnels.....	14
D. Découverte professionnelle au collège / parcours Avenir.....	14
1. Découverte professionnelle	14
2. Le Parcours Avenir.....	16
E. Passage de la 3 ^{ème} à la 2 ^{nde} professionnelle	17
1. Circulaire sur l'accueil des nouveaux entrants au lycée professionnel	17
2. Découvrir le lycée professionnel en classe de 3 ^{ème}	19
F. S'adapter aux élèves.....	20
G. Dévalorisation de la voie professionnelle	21
H. Conclusion.....	22
PARTIE II Méthodologie de recherche.....	24
A. Introduction	24
B. Méthode quantitative.....	25
1. Choix de l'échantillon	25
2. Choix des questions.....	25
C. Méthode qualitative.....	27
1. Choix des interviewés	27
2. Entretiens.....	27

PARTIE III	Résultats	28
A.	Présentation des résultats	28
B.	Synthèse des résultats.....	30
1.	Hypothèse 1	30
2.	Hypothèse 2.....	32
3.	Hypothèse 3	35
4.	Les entretiens.....	37
C.	Propositions d'action.....	39
CONCLUSION GENERALE.....		40
BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE.....		42
ANNEXES.....		43
TABLE DES MATIERES		55
TABLE DES REFERENCES.....		57

TABLE DES REFERENCES

Figure 1 La voie professionnelle au lycée	13
Document 1 BO n°11 du 17 mars 2005.....	15
Document 2 découverte de la voie professionnelle	16
Graphique 1 les diplômes du lycée professionnel (vu par les collégiens).....	31
Graphique 2 représentation du lycée professionnel pour les collégiens	31
Graphique 3 Après le bac.....	33
Graphique 4 Poursuite d'études.....	33
Graphique 5 découverte de la formation professionnelle	34
Graphique 6 Choix de l'orientation.....	34
Graphique 7 Connaissance du Lycée Professionnel (professeurs de collège).....	35
Graphique 8 Impression sur le lycée professionnel (2ndes)	36
Graphique 9 Sentiment du lycéen	36